

**CFM INDOSUEZ WEALTH**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 34.953.000 euros  
 Siège social : 11, boulevard Albert 1<sup>er</sup> - Monaco

**COMPTES CONSOLIDÉS IFRS 2020****Compte de résultat consolidé***(en milliers d'euros)*

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	4.1	57 811	72 343
Intérêts et charges assimilées	4.1	-23 011	-25 013
Commissions (produits)	4.2	77 272	71 164
Commissions (charges)	4.2	-9 918	-10 540
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	14 768	18 972
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		4 678	6 830
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		10 090	12 142
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	0	-87

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		0	-87
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		0	0
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		0	0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		0	0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		0	0
Produits des autres activités	4.5	2 416	2 383
Charges des autres activités	4.5	-1 690	-1 841
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition		0	0
<b>Produit net bancaire</b>		<b>117 648</b>	<b>127 381</b>
Charges générales d'exploitation	4.6	-85 259	-90 567
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.7	-5 680	-4 449
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>26 709</b>	<b>32 365</b>
Coût du risque	4.8	-1 549	-1 279
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>25 160</b>	<b>31 086</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.9	6	31 878
Variations de valeur des écarts d'acquisition		0	0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>25 166</b>	<b>62 964</b>
Impôts sur les bénéfices	4.10	-3 382	-13 791
Résultat net d'impôts des activités abandonnées		0	0
<b>Résultat net</b>		<b>21 784</b>	<b>49 173</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0	99
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>21 784</b>	<b>49 074</b>

**Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net		21 784	49 173
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.11	-484	-400
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre			
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4.11	650	-5 288
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.11	166	-5 688
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.11	4 681	
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		4 847	-5 688
Gains et pertes sur écarts de conversion			
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.11	0	-29
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.11	327	-3 352
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.11	327	-3 381
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence			
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		327	-3 381
<b>GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 174</b>	<b>-9 069</b>
<b>RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 958</b>	<b>40 104</b>
Dont part du Groupe		26 958	40 005
Dont participations ne donnant pas le contrôle		0	99

(1) Montant du transfert en réserves d'éléments non recyclables

<b>Bilan actif</b>			
<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales	6.1	539 989	469 216
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	14 399	4 172
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		12 126	2 143
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		2 273	2 029
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	32 947	32 293
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	6.4	344	333
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		344	333
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>		<b>5 158 384</b>	<b>5 304 715</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.1-3.3-6.5	1 670 568	1 649 680
Prêts et créances sur la clientèle	3.1-3.3-6.5	3 336 374	3 433 154
Titres de dettes		151 442	221 881
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		284	1 120
Actifs d'impôts courants et différés <sup>(1)</sup>	6.8	6 778	13 887
Comptes de régularisation et actifs divers	6.9	38 360	59 560
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement	6.10	2 444	1 186
Immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	6.11	144 415	142 966
Immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	6.11	42 281	40 169
Écarts d'acquisition		-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>5 980 624</b>	<b>6 069 617</b>

(1) Cf. note 11 « Impacts des évolutions comptables ou autres événements » sur les impacts de première application de la norme IFRS 16 Contrats de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019

**Bilan passif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.2	11 558	1 495
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		11 558	1 495
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture	3.2-3.4	6 570	8 566
Passifs financiers au coût amorti		5 437 413	5 573 232
Dettes envers les établissements de crédit	3.3-6.7	71 705	63 571
Dettes envers la clientèle	3.1-3.3-6.7	5 365 708	5 509 661
Dettes représentées par un titre		-	-
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		24 174	19 864
Passifs d'impôts courants et différés <sup>(1)</sup>	6.8	14 957	27 503
Comptes de régularisation et passifs divers <sup>(1)</sup>	6.9	96 902	77 462
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	6.12	12 657	11 843
Dettes subordonnées		-	-
<b>Total dettes</b>		<b>5 604 232</b>	<b>5 719 965</b>
Capitaux propres		376 393	349 652
Capitaux propres part du Groupe		376 393	349 546
Capital et réserves liées	6.13	332 450	282 308
Réserves consolidées		16 904	18 083
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		5 255	81
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		-	-
Résultat de l'exercice		21 784	49 074
Participations ne donnant pas le contrôle		-	106
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>5 980 624</b>	<b>6 069 617</b>

*(1) Cf. note 11 « Impacts des évolutions comptables ou autres événements » sur les impacts de première application de la norme IFRS 16 Contrats de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019*

**Tableau de variation des capitaux propres****Capital et réserves liées**

(en milliers d'euros)	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 Publié	34 953	291 031	0	0	325 984
Impacts nouvelles normes <sup>(1)</sup>					0
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 Retraité	34 953	291 031	0	0	325 984
Augmentation de capital					0
Variation des titres auto-détenus					0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres					0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2019					0
Dividendes versés en 2019		-25 464			-25 464
Dividendes reçus des filiales					0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0
Mouvements liés aux paiements en actions					0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-25 464	0	0	-25 464
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves					0
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves					0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0
Résultat 2019					0
Autres variations		-130			-130
Capitaux propres au 31 décembre 2019	34 953	265 437	0	0	300 390
Affectation du résultat 2019		49 074			49 074
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 Publié	34 953	314 511	0	0	349 464
Impacts nouvelles normes					0
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 Retraité	34 953	314 511	0	0	349 464
Augmentation de capital					0
Variation des titres auto-détenus					0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres					0

1: Impact sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018

<b>Capital et réserves liées</b>					
(en milliers d'euros)	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital	Élimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2020					0
Dividendes versés en 2020		0			0
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales					0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					0
Mouvements liés aux paiements en actions					0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	0	0	0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	0
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves					0
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves					0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence					0
Résultat 2020					0
Autres variations		-111			-111
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>34 953</b>	<b>314 400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>349 353</b>

1 : Impact sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018

<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>							
(en milliers d'euros)	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 Publié	5 315	3 836	9 151	0	335 135	0	335 135
Impacts nouvelles normes <sup>(1)</sup>			0		0	0	0

1 : Impact sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018

**Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2019							
Retraité	5 315	3 836	9 151	0	335 135	0	335 135
Augmentation de capital			0		0	0	0
Variation des titres auto-détenus			0		0	0	0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres			0		0	0	0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2019			0		0	0	0
Dividendes versés en 2019			0		-25 464	-104	-25 568
Dividendes reçus des filiales			0		0	0	0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			0		0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions			0		0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	0	0	-25 464	-104	-25 568
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-3 381	-5 688	-9 069	0	-9 069	0	-9 069
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves			0		0		0



## Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves			0		0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence			0		0	0	0
Résultat 2019			0	49 074	49 074	99	49 173
Autres variations			0		-130	111	-19
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 934	-1 853	81	49 074	349 546	106	349 652
Affectation du résultat 2019			0	-49 074	0	0	0
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 <small>Publié</small>	1 934	-1 853	81	0	349 546	106	349 652
Impacts nouvelles normes			0		0	0	0
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2020 <small>Retraité</small>	1 934	-1 853	81	0	349 546	106	349 652
Augmentation de capital			0		0	0	0
Variation des titres auto-détenus			0		0	0	0
Émissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres			0		0	0	0
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres en 2020			0		0	0	0
Dividendes versés en 2020			0		0	-94	-94

## Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales			0		0	0	0
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle			0		0	0	0
Mouvements liés aux paiements en actions			0		0	0	0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	0	0	0	0	-94	-94
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	327	4 847	5 174	0	5 174	0	5 174
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves			0		0	0	0
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves			0		0	0	0
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence			0		0	0	0
Résultat 2020			0	21 784	21 784	0	21 784
Autres variations			0		-111	-12	-123
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b>2 261</b>	<b>2 995</b>	<b>5 255</b>	<b>21 784</b>	<b>376 393</b>	<b>0</b>	<b>376 393</b>

**Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des Banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

**Tableau des flux de trésorerie**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>25 166</b>	<b>62 964</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	5 571	4 449
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	1 934	1 518
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net des activités d'investissement	-6	-31 878
Résultat net des activités de financement	103	5
Autres mouvements	-4 863	3 183
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>2 739</b>	<b>-22 723</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	321 469	-251 595
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-44 865	191 457
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	69 633	159 217
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	41 494	4 486
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	0
Impôts versés	-3 933	-6 642

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>383 798</b>	<b>96 923</b>
Flux provenant des activités abandonnées	0	0
<b>Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>411 704</b>	<b>137 164</b>
Flux liés aux participations	-1 081	
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-4 335	-101 734
Flux provenant des activités abandonnées		
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-5 416</b>	<b>-101 734</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires <sup>(1)</sup>	882	-25 568
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 262	-5
Flux provenant des activités abandonnées	0	0
<b>Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>	<b>-380</b>	<b>-25 573</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	-49
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)</b>	<b>405 907</b>	<b>9 808</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>581 815</b>	<b>572 007</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	469 249	305 414
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	112 566	266 593
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>987 722</b>	<b>581 815</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	539 989	469 249
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	447 733	112 566
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>405 907</b>	<b>9 808</b>

\* Composé du solde net du poste « Caisses et banques centrales », hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

\*\* Composé du solde des postes « Comptes ordinaires débiteurs non douteux » et « Comptes et prêts au jour le jour non douteux » et des postes « Comptes ordinaires créditeurs » et « Comptes et emprunts au jour le jour » (hors intérêts courus)

(1) Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires. Ce montant correspond aux dividendes versés :

- par la Banque CFM Indosuez Wealth Management (Monaco) à ses Actionnaires suite à la décision de l'AGO du 16 Mai 2019 pour 25.464 milliers d'Euros
- par les filiales aux Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts Minoritaires) pour 104 milliers d'euros.

---



---

**NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**
**Note 1 :****Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés****1.1 Normes applicables et comparabilité**

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2020 et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve-out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en)

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2019.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2020.

<b>Normes, Amendements ou Interprétations</b>	<b>Date de publication par l'Union européenne</b>	<b>Date de 1<sup>ère</sup> application : exercices ouverts à compter du</b>	<b>Applicable dans le Groupe</b>
Amendement aux références au Cadre Conceptuel dans les normes IFRS	6 décembre 2019	1 <sup>er</sup> janvier 2020	Oui
<b>Amendement à IFRS 9 Instruments financiers</b> Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 1	16 janvier 2020	1 <sup>er</sup> janvier 2020 <sup>(1)</sup>	Oui
<b>Amendement à IFRS 16 Contrats de location</b>	12 octobre 2020	1 <sup>er</sup> juin 2020	Oui

*(1) Le Groupe a décidé d'appliquer de manière anticipée l'amendement à IFRS 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.*

**Amendement à IFRS16 Contrats de location – Concessions de loyers liées à la COVID 19**

Le groupe CFM Indosuez Wealth a appliqué l'amendement à IFRS16 Contrat de location portant sur les concessions de loyers liées à la COVID 19. Cet amendement permet au preneur de comptabiliser les concessions de loyers ayant un lien direct à la covid-19 comme un paiement de location variable en compte de résultat, sans analyse préalable de l'absence de modifications de contrat au sens d'IFRS 16.

Au 31 décembre 2019, la durée retenue pour l'activation des baux était la première échéance du bail 3/6/9 après une durée minimum de 3 ans. Cette durée minimale a été revue par le groupe suite à la publication de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) de novembre 2019. La durée minimale est donc passée de 3 à 5 ans.

En conséquence, ce changement entraîne une hausse des droits immobilisés, ces derniers passent de 5.032 K€ à 10.866 K€ (+5,8 M€) et les amortissements passent de 1.565 K€ à 3.701 K€ à fin décembre 2020. La dotation de la période comporte une charge complémentaire de 172 K€ d'amortissement, dont 157 K€ concernent l'exercice 2019.

**Réforme IBOR**

Le groupe CFM Indosuez Wealth, en tant qu'utilisateur d'indices critiques, est fortement sensibilisé à l'importance des indices de référence et aux enjeux relatifs à leur évolution qui s'opère dans le cadre des réformes en cours.

Le projet « Benchmarks » du groupe Crédit Agricole pilote la transition des indices de référence pour le Groupe et veille à la mise en conformité des entités avec la BMR (Benchmark Regulation). Il a été lancé auprès des entités du Groupe pour préparer l'ensemble des métiers et accompagner les clients dans les transitions vers les nouveaux taux de référence.

Il s'est organisé pour recenser et analyser les impacts induits par la réforme. Une cartographie recense, notamment, l'ensemble des expositions et contrats permettant d'estimer l'exposition consolidée du groupe Crédit Agricole à la réforme.

Les principaux indices auxquels les relations de couverture du Groupe sont exposées sont les suivants :

- EONIA
- Indices critiques définis dans la BMR : Euribor, Libor USD, Libor GBP, Libor JPY, Libor CHF, Libor EUR, Wibor, Stibor + Hibor

Considérant les éléments disponibles à ce jour, pour les contrats Eonia, cette période devrait se terminer le 3 janvier 2022. Pour les autres indices, les différents travaux en cours ne permettent pas, à ce stade, d'établir une date de fin d'application.

Au 31 décembre 2020, ce recensement fait apparaître un montant nominal des instruments de couverture impactés par la réforme de 1.441 millions d'euros.

## 1.2 Principes et méthodes comptables

### *Utilisation de jugements et estimations dans la préparation des états financiers*

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation. Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- les provisions ;
- les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

### *Instruments financiers (IFRS 9, IAS 39 et IAS 32)*

#### **Définitions**

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9 telle qu'adoptée par l'Union européenne.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

### **Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers :**

#### ***Évaluation initiale***

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

#### ***Évaluation ultérieure***

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classement soit au coût amorti, soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. Pour les instruments dérivés, ils sont toujours évalués à leur juste valeur.

Le coût amorti correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale. La règle consistant à intégrer les coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) de toute différence (décote ou prime) entre le montant initial et le montant à l'échéance, n'est pas appliquée car non matérielle (étude de matérialité menée trimestriellement). Dans le cas d'un actif financier, le montant est ajusté si nécessaire au titre de la correction pour pertes de valeur.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs prévus sur la durée de vie attendue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

### ***Actifs financiers***

#### ***Classement et évaluation des actifs financiers***

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

#### ***Instruments de dette***

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion défini au niveau portefeuille et l'analyse des caractéristiques contractuelles déterminé par instrument de dette sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

*Les trois modèles de gestion :*

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

On distingue trois modèles de gestion :

- Le modèle collecte dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées ;
- Le modèle collecte et vente dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et
- Le modèle autre/vente dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Lorsque la stratégie que suit le management pour la gestion d'actifs financiers ne correspond ni au modèle collecte, ni au modèle collecte et vente, ces actifs financiers sont classés dans un portefeuille dont le modèle de gestion est autre / vente. Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

*Les caractéristiques contractuelles (test « Solely Payments of Principal & Interests » ou test « SPPI ») :*

Le test « SPPI » regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Dans un financement simple, l'intérêt représente le coût du passage du temps, le prix du risque de crédit et de liquidité sur la période, et d'autres composantes liées au coût du portage de l'actif (ex : coûts administratifs...).

Dans certains cas, cette analyse qualitative ne permettant pas de conclure, une analyse quantitative (ou Benchmark test) est effectuée. Cette analyse complémentaire consiste à comparer les flux de trésorerie contractuels de l'actif étudié et les flux de trésorerie d'un actif de référence.

Si la différence entre les flux de trésorerie de l'actif financier et celui de référence est jugée non significative, l'actif est considéré comme un financement simple.

Par ailleurs, une analyse spécifique sera menée dans le cas où l'actif financier est émis par des entités ad hoc établissant un ordre de priorité de paiement entre les porteurs des actifs financiers en liant de multiples instruments entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit (des « tranches »). Chaque tranche se voit attribuer un rang de subordination qui précise l'ordre de distribution des flux de trésorerie générés par l'entité structurée.

Dans ce cas le test « SPPI » nécessite une analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif concerné et des actifs sous-jacents selon l'approche « look-through » et du risque de crédit supporté par les tranches souscrites comparé au risque de crédit des actifs sous-jacents.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test « SPPI » peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :



Instruments de dette	Modèles de gestion			
	Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente	
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non Satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat (Test SPPI)

#### *Instruments de dette au coût amorti*

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de règlement- livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

Cette catégorie d'actifs financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique « Provisionnement pour risque de crédit ».

#### *Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables*

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle collecte et vente et s'ils respectent le test « SPPI ».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique « Provisionnement pour risque de crédit » (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

#### *Instruments de dette à la juste valeur par résultat*

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste. Bien que les flux de trésorerie contractuels soient perçus pendant le temps durant lequel le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH détient les actifs, la perception de ces flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle mais accessoire.

- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test « SPPI ». C'est notamment le cas des OPCV ;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH choisit la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat par nature sont enregistrés à la date de règlement-livraison.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat sur option sont enregistrés à la date de négociation.

#### *Instruments de capitaux propres*

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

#### *Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat*

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Ils sont enregistrés à la date de règlement - livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

#### *Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)*

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Seuls les dividendes sont reconnus en résultat si : le droit de l'entité d'en percevoir le paiement est établi ; il est probable que les avantages économiques associés aux dividendes iront à l'entité ; le montant des dividendes peut être évalué de façon fiable.

#### *Reclassement d'actifs financiers*

En cas de changement important de modèle économique dans la gestion des actifs financiers (nouvelle activité, acquisition d'entités, cession ou abandon d'une activité significative), un reclassement de ces actifs financiers est nécessaire. Le reclassement s'applique à la totalité des actifs financiers du portefeuille à partir de la date de reclassement.

Dans les autres cas, le modèle de gestion reste inchangé pour les actifs financiers existants. Si un nouveau modèle de gestion est identifié, il s'applique de manière prospective, aux nouveaux actifs financiers, regroupés dans un nouveau portefeuille de gestion.

#### *Acquisition et cession temporaire de titres*

Les cessions temporaires de titres (prêts de titres, titres donnés en pension livrée) ne remplissent généralement pas les conditions de décomptabilisation.

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan. Dans le cas de titres mis en pension, le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan par le cédant.

Les titres empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire.

Dans le cas de titres pris en pension, une créance à l'égard du cédant est enregistrée au bilan du cessionnaire en contrepartie du montant versé. En cas de revente ultérieure du titre, le cessionnaire enregistre un passif évalué à la juste valeur qui matérialise son obligation de restituer le titre reçu en pension.

Les produits et charges relatifs à ces opérations sont rapportés au compte de résultat prorata temporis sauf en cas de classement des actifs et passifs à la juste valeur par résultat.

### *Décomptabilisation des actifs financiers*

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ;
- ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires et lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans cet actif.

Les actifs financiers renégociés pour raisons commerciales en l'absence de difficultés financières de la contrepartie et dans le but de développer ou conserver une relation commerciale sont décomptabilisés en date de renégociation. Les nouveaux prêts accordés aux clients sont enregistrés à cette date à leur juste valeur à la date de renégociation. La comptabilisation ultérieure dépend du modèle de gestion et du test « SPPI ».

### ***Passifs financiers***

#### *Classement et évaluation des passifs financiers*

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

#### ***Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature***

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés (à l'exception de certains dérivés de couverture) sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

#### ***Passifs financiers évalués au coût amorti***

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivés) sont évalués au coût amorti.

Ce portefeuille est enregistré en juste valeur à l'origine (produits et coûts de transaction inclus) puis est comptabilisé ultérieurement au coût amorti.

#### ***Produits de la collecte***

Les produits de la collecte sont comptabilisés dans la catégorie des « Passifs financiers au coût amorti – Dettes envers la clientèle ».

L'évaluation initiale est faite à la juste valeur, l'évaluation ultérieure au coût amorti.

#### *Reclassement de passifs financiers*

Le classement initial des passifs financiers est irrévocable. Aucun reclassement ultérieur n'est autorisé.

#### *Distinction dettes – capitaux propres*

La distinction entre instruments de dette et instruments de capitaux propres est fondée sur une analyse de la substance économique des dispositifs contractuels.

Un passif financier est un instrument de dette s'il inclut une obligation contractuelle :

- de remettre à une autre entité de la trésorerie, un autre actif financier ou un nombre variable d'instruments de capitaux propres ; ou
- d'échanger des actifs et des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un instrument financier non remboursable qui offre une rémunération discrétionnaire mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de tous ses passifs financiers (actif net) et qui n'est pas qualifié d'instrument de dette.

#### *Décomptabilisation et modification des passifs financiers*

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsqu'il arrive à extinction ; ou
- lorsque les analyses quantitative ou qualitative concluent qu'il a été substantiellement modifié en cas de restructuration.

Une modification substantielle d'un passif financier existant doit être enregistrée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier (la novation). Tout différentiel entre la valeur comptable du passif éteint et du nouveau passif sera enregistré immédiatement au compte de résultat.

#### ***Dépréciation / Provisionnement pour risque de crédit***

##### *Champ d'application*

Conformément à IFRS 9, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances commerciales générées par des transactions de la norme IFRS 15.

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par OCI non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

##### *Risque de crédit et étapes de dépréciation / provisionnement*

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (Buckets) :

- 1<sup>ère</sup> étape (*Bucket 1*) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie ...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2<sup>ème</sup> étape (*Bucket 2*) : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- 3<sup>ème</sup> étape (*Bucket 3*) : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en bucket 2, puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

### *Définition du défaut*

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion et pour les calculs de ratios réglementaires. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Un encours en défaut (Bucket 3) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur ;
- un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance ;
- l'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs faveurs que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières ;
- l'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

Il n'est pas nécessairement possible d'isoler un événement en particulier, la dépréciation de l'actif financier pouvant résulter de l'effet combiné de plusieurs événements.

La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

### ***La notion de perte de crédit attendue « ECL »***

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

### *Gouvernance et mesure des ECL*

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Groupe CREDIT AGRICOLE est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. Toutes les informations disponibles, pertinentes, raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective, doivent être retenues.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêté (Point in Time) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données

prospectives macro-économiques (Forward Looking), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (Through The Cycle) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (Downturn) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les floors qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut (« Loss Given Default » ou « LGD »).

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe CREDIT AGRICOLE et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Les modalités de mesure des ECL tiennent compte des biens affectés en garantie et des autres rehaussements de crédit qui font partie des modalités contractuelles et que l'entité ne comptabilise pas séparément. L'estimation des insuffisances de flux de trésorerie attendues d'un instrument financier garanti reflète le montant et le calendrier de recouvrement des garanties. Conformément à la norme IFRS 9, la prise en compte des garanties et sûretés n'influe pas sur l'appréciation de la dégradation significative du risque de crédit : celle-ci s'appuie sur l'évolution du risque de crédit sur le débiteur sans tenir compte des garanties.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- au niveau du Groupe CREDIT AGRICOLE dans la détermination d'un cadre partagé de prise en compte du Forward Looking ans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations ;
- au niveau de chaque entité au regard de ses propres portefeuilles.

#### *Dégradation significative du risque de crédit*

Toutes les entités du Groupe CFM INDOSUEZ WEALTH doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (Buckets).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe CFM INDOSUEZ WEALTH prévoit un processus basé sur 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus qui s'imposent aux entités du Groupe CFM INDOSUEZ WEALTH ;
- un second niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du Forward Looking local, du risque porté par chaque entité sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en Bucket 2 (basculer de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de Bucket 1 à Bucket 2 des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne (auprès du groupe CREDIT AGRICOLE) et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en *Bucket 2*.

Pour les encours (à l'exception des titres) pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits (en particulier les expositions suivies en méthodes autorisées), le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH considère que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayé de plus de 30 jours.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (*Bucket 1*).

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit (dont la note interne Bâle II pour les entités disposant d'un système de notation interne) ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Une différenciation par marché de la dégradation significative est donc possible (habitat, crédit consommation, crédit aux agriculteurs ou professionnels, crédit aux entreprises, ...).

Le regroupement d'instruments financiers aux fins de l'appréciation des variations du risque de crédit sur une base collective peut changer au fil du temps, au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Pour les titres, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés « Investment Grade », en date d'arrêt, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés « Non-Investment Grade » (NIG), en date d'arrêt, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

---

*Restructurations pour cause de difficultés financières*

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels le Groupe CFM INDOSUEZ WEALTH a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Conformément à la définition de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) précisée dans le chapitre « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A., les restructurations de créances correspondent à l'ensemble des modifications apportées à un ou à des contrats de crédit, ainsi qu'aux refinancements accordés en raison des difficultés financières rencontrées par le client.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;
- Un client en situation financière difficile.

Par « modification de contrat », sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par « refinancement », sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*). La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de « créance restructurée » est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de l'ABE, l'exposition conserve ce statut de « restructurée » pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements, prévus par les normes du Groupe (nouveaux incidents par exemple).

En l'absence de décomptabilisation, la réduction des flux futurs accordée à la contrepartie ou le report de ces flux sur un horizon plus lointain lors de la restructuration donne lieu à l'enregistrement d'une décote en coût du risque.

En cas d'abandon d'une partie du capital, ce montant constitue une perte à enregistrer immédiatement en coût du risque.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance est dotée en coût du risque.



Lors de la reprise de la décote, la part due à l'effet de l'écoulement du temps est enregistrée en « Produit Net Bancaire ».

### ***Irrécouvrabilité***

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable.

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, un provisionnement en Bucket 3 aura dû être constitué (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en coût du risque pour le nominal, en PNB pour les intérêts.

### ***Instruments financiers dérivés***

#### *Classement et évaluation*

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation. Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

À chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

### ***La comptabilité de couverture***

#### *Cadre général*

Conformément à la décision de sa maison mère, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH n'applique pas le volet « Comptabilité de couverture » d'IFRS 9 suivant l'option offerte par la norme. L'ensemble des relations de couverture reste documenté selon les règles de la norme IAS 39, et ce au plus tard jusqu'à la date d'application du texte sur la macro couverture lorsqu'il sera adopté par l'Union européenne. Néanmoins, l'éligibilité des instruments financiers à la comptabilité de couverture selon IAS 39 prend en compte les principes de classement et d'évaluation des instruments financiers de la norme IFRS 9.

Sous IFRS 9, et compte-tenu des principes de couverture d'IAS 39, sont éligibles à la couverture de juste valeur et à la couverture de flux de trésorerie, les instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

Néanmoins depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, une (in)efficacité de couverture est comptabilisée dans les résultats IFRS de CFMIW. Cette (in)efficacité ne concerne que les swaps de taux, et un montant positif de 80 K€ a été enregistré en résultat au 31/12/2020.

#### *Documentation*

Les relations de couverture doivent respecter les principes suivants :

- La couverture de juste valeur a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut affecter le résultat (par exemple, couverture de tout ou partie des variations de juste valeur dues au risque de taux d'intérêt d'une dette à taux fixe) ;

- La couverture de flux de trésorerie a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut ou pourrait (dans le cas d'une transaction prévue mais non réalisée) affecter le résultat (par exemple, couverture des variations de tout ou partie des paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable).

Dans le cadre d'une intention de couverture, les conditions suivantes doivent également être respectées afin de bénéficier de la comptabilité de couverture :

- Éligibilité de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ;
- Documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- Démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et rétrospectivement, à travers des tests effectués à chaque arrêté.

Pour les couvertures d'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH privilégie une documentation de couverture en juste valeur telle que permise par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (version dite carve out). Notamment :

- Le Groupe documente ces relations de couverture sur la base d'une position brute d'instruments dérivés et d'éléments couverts ;
- La justification de l'efficacité de ces relations de couverture s'effectue par le biais d'échéanciers.

#### *Évaluation*

L'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé à sa juste valeur se fait de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : la réévaluation du dérivé et la réévaluation de l'élément couvert à hauteur du risque couvert sont inscrites symétriquement en résultat. Il n'apparaît, en net en résultat, que l'éventuelle inefficacité de la couverture ;
- couverture de flux de trésorerie : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte spécifique de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables pour la partie efficace et la partie inefficace de la couverture est, le cas échéant, enregistrée en résultat. Les profits ou pertes sur le dérivé accumulé en capitaux propres sont ensuite recyclés en résultat au moment où les flux couverts se réalisent.

Lorsque les conditions ne sont plus respectées pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le traitement comptable qui suit doit être appliqué prospectivement :

- couverture de juste valeur : seul l'instrument de couverture continue à être réévalué en contrepartie du résultat. L'élément couvert est intégralement comptabilisé conformément à son classement. Pour les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, les variations de juste valeur postérieures à l'arrêt de la relation de couverture, sont enregistrées en capitaux propres en totalité. Pour les éléments couverts évalués au coût amorti, qui étaient couverts en taux, le stock d'écart de réévaluation est amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts ;
- couverture de flux de trésorerie : l'instrument de couverture est valorisé à la juste valeur par résultat. Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat. Pour les éléments qui étaient couverts en taux, le résultat est affecté au fur et à mesure du versement des intérêts. Le stock d'écart de réévaluation est donc amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts.

#### *Dérivés incorporés*

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Cette désignation s'applique uniquement aux passifs financiers et aux contrats non financiers. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;

- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

#### *Détermination de la juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

La juste valeur s'applique à chaque actif financier ou passif financier à titre individuel. Par exception, elle peut être estimée par portefeuille, si la stratégie de gestion et de suivi des risques le permet et fait l'objet d'une documentation appropriée. Ainsi, certains paramètres de la juste valeur sont calculés sur une base nette lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers est géré sur la base de son exposition nette aux risques de marché ou de crédit.

Le Groupe considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

Lorsqu'une dette est évaluée à la juste valeur par résultat (par nature ou sur option), la juste valeur tient compte du risque de crédit propre de l'émetteur.

#### *Risque de contrepartie sur les dérivés*

Le Groupe intègre dans la juste valeur l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) et, selon une approche symétrique, le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (Debit Valuation Adjustment ou DVA ou risque de crédit propre).

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue du groupe, le DVA les pertes attendues sur le groupe du point de vue de la contrepartie.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. Elle repose prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou les CDS indiciels en l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie. Dans certaines circonstances, les paramètres historiques de défaut peuvent être utilisés.

#### *Hiérarchie de la juste valeur*

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

#### *Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours (non ajustés) sur des marchés actifs*

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif (tels que la Bourse de Paris, le London Stock Exchange, le New York Stock Exchange...), des parts de fonds d'investissement cotées sur un marché actif et des dérivés contractés sur un marché organisé, notamment les futures.

Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe retient des cours mid-price comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

*Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1*

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix) et répondent généralement aux caractéristiques suivantes : il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité, qui sont disponibles / accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Sont présentés en niveau 2 :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs, le modèle de Black & Scholes) et fondée sur des données de marché observables ;
- les instruments négociés de gré à gré pour lesquels la valorisation est faite à l'aide de modèles qui utilisent des données de marchés observables, c'est-à-dire qui peuvent être obtenues à partir de plusieurs sources indépendantes des sources internes et ce de façon régulière. Par exemple, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.

Lorsque les modèles utilisés sont fondés notamment sur des modèles standards, et sur des paramètres de marchés observables (tels que les courbes de taux ou les nappes de volatilité implicite), la marge à l'origine dégagée sur les instruments ainsi valorisés est constatée en compte de résultat dès l'initiation.

*Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité*

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument. Ces produits sont présentés en niveau 3.

Il s'agit pour l'essentiel de produits complexes de taux, de dérivés actions et de produits structurés de crédit dont la valorisation requiert, par exemple, des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché.

Le prix de transaction à l'origine est réputé refléter la valeur de marché et la reconnaissance de la marge initiale est différée.

La marge dégagée sur ces instruments financiers structurés est généralement constatée en résultat par étalement sur la durée pendant laquelle les paramètres sont jugés inobservables. Lorsque les données de marché deviennent « observables », la marge restant à étaler est immédiatement reconnue en résultat.

Les méthodologies et modèles de valorisation des instruments financiers présentés en niveau 2 et niveau 3 intègrent l'ensemble des facteurs que les acteurs du marché utilisent pour calculer un prix. Ils doivent être au préalable validés par un contrôle indépendant. La détermination des justes valeurs de ces instruments tient compte notamment du risque de liquidité et du risque de contrepartie.

#### *Compensation des actifs et passifs financiers*

Conformément à la norme IAS 32, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH compense un actif et un passif financier et présente un solde net si et seulement s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de réaliser le passif simultanément.

Les instruments dérivés et les opérations de pension traités avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme IAS 32 font l'objet d'une compensation au bilan.

*Gains ou pertes nets sur instruments financiers*

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- Les dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable classés dans les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les plus et moins-values de cession réalisées sur des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les variations de juste valeur et les résultats de cession ou de rupture des instruments dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Ce poste comprend également l'inefficacité résultant des opérations de couverture.

*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres*

Pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en capitaux propres, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres non recyclables ;
- Les plus et moins-values de cession ainsi que les résultats liés à la rupture de la relation de couverture sur les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Les résultats de cession ou de rupture des instruments de couverture de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres lorsque l'élément couvert est cédé.

*Engagements de financement et garanties financières donnés*

Les engagements de financement qui ne sont pas désignés comme actifs à la juste valeur par résultat ou qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié qui n'effectue pas un paiement à l'échéance selon les conditions initiales ou modifiées d'un instrument de dette.

Les contrats de garantie financière sont évalués initialement à la juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre :

- le montant de la correction de valeur pour pertes déterminée selon les dispositions de la norme IFRS 9, ou
- le montant initialement comptabilisé diminué, s'il y a lieu, du cumul des produits comptabilisés selon les principes d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

*Provisions (IAS 37 et 19)*

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH identifie les obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, dont l'échéance ou le montant sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont le cas échéant actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Au titre des obligations autres que celles liées au risque de crédit, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH a constitué des provisions qui couvrent notamment :

- les avantages au personnel ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;

- les litiges et garanties de passif.

Les engagements sont établis en prenant en compte, notamment :

- le comportement modélisé des souscripteurs, en utilisant des hypothèses d'évolution de ces comportements, fondées sur des observations historiques et susceptibles de ne pas décrire la réalité de ces évolutions futures ;
- l'estimation du montant et de la durée des emprunts qui seront mis en place dans le futur établie à partir d'observations historiques de longue période ;
- la courbe des taux observables sur le marché et ses évolutions raisonnablement anticipées.

L'évaluation des provisions suivantes peut également faire l'objet d'estimations :

- les provisions pour risques juridiques qui résultent de la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêté des comptes.

Des informations détaillées sont fournies en note 6.12 « Provisions ».

### *Avantages au personnel (IAS 19)*

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, congés annuels, intéressement, participations et primes sont ceux dont on s'attend à ce qu'ils soient réglés dans les douze mois suivant l'exercice au cours duquel les services ont été rendus ;
- les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories décrites ci-après : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies ;
- les autres avantages à long terme (médailles du travail, primes et rémunérations payables douze mois ou plus à la clôture de l'exercice) ;
- les indemnités de fin de cession d'emploi.

#### *Avantages postérieurs à l'emploi*

##### *Régimes à prestations définies*

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH détermine à chaque arrêté ses engagements de retraite et avantages similaires ainsi que l'ensemble des avantages sociaux accordés au personnel et relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, et selon la méthode dite des Unités de Crédit Projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Le calcul de cette charge est réalisé sur la base de la prestation future actualisée.

Les calculs relatifs aux charges liées aux prestations de retraites et avantages sociaux futurs sont établis en se fondant sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rotation du personnel ou d'évolution des salaires et charges sociales élaborées par la Direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, la charge liée aux prestations de retraite peut augmenter ou diminuer lors des exercices futurs (cf. note 7.4 « Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies »).

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la durée moyenne de l'engagement, c'est-à-dire la moyenne arithmétique des durées calculées entre la date d'évaluation et la date de paiement pondérée par les hypothèses de turnover.

Le taux de rendement prévu sur les actifs des régimes est également estimé par la Direction. Les rendements estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe comprenant notamment le rendement des obligations.

Le rendement attendu des actifs de régimes est déterminé sur la base des taux d'actualisation retenus pour évaluer l'obligation au titre de prestations définies.

Conformément à la norme IAS 19 révisée le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH impute la totalité des écarts actuariels constatés en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

Le montant de la provision est égal à :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée par la norme IAS 19 ;
- diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements.

Au titre de ces engagements non couverts, une provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite figure au passif du bilan sous la rubrique Provisions. Cette provision est égale au montant correspondant aux engagements concernant les personnels du groupe Crédit Agricole, présents à la clôture de l'exercice, relevant de la Convention Collective du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH.

Une provision destinée à couvrir le coût des congés de fin de carrière figure sous la même rubrique Provisions. Cette provision couvre le coût supplémentaire actualisé des différents accords de départs anticipés signés par les entités du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH qui permettent à leurs salariés ayant l'âge requis de bénéficier d'une dispense d'activité.

#### *Régimes à cotisations définies*

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

#### *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrats, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différées versés douze mois ou plus après la fin de l'exercice au cours duquel ils ont été acquis, mais qui ne sont pas indexés sur des actions.

La méthode d'évaluation est similaire à celle utilisée par le Groupe pour les avantages postérieurs à l'emploi relevant de la catégorie de régimes à prestations définies.

#### *Impôts courants et différés*

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Celle-ci définit l'impôt exigible comme « le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice ». Le bénéfice imposable est le bénéfice (ou la perte) d'un exercice déterminé selon les règles établies par l'administration fiscale.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe.

L'impôt exigible concerne tout impôt sur le résultat, dû ou à recevoir, et dont le paiement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices.

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Par ailleurs, certaines opérations réalisées par l'entité peuvent avoir des conséquences fiscales non prises en compte dans la détermination de l'impôt exigible. Les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale sont qualifiées par la norme IAS 12 de différences temporelles.

La norme impose notamment la comptabilisation d'impôts différés dans les cas suivants :

- un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction ;
- un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible ;
- un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les taux d'impôts de chaque pays sont retenus selon les cas.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Régime du remploi (suspension d'imposition de plus-value réalisées sur la cession d'immobilisations) :

Des impôts différés passifs sont comptabilisés eu égard aux dispositions de l'Article 10 de l'Ordonnance Souveraine monégasque n° 3.152 du 19/03/1964 :

- les plus-values réalisées par une société monégasque fiscalisée provenant de la cession en cours d'exploitation d'actifs immobilisés, ne sont pas comprises dans le bénéfice imposable de l'exercice au cours duquel elles sont réalisées, lorsque l'entreprise prend l'engagement de réinvestir en immobilisations, avant l'expiration d'un délai de trois ans à partir de la clôture de cet exercice, une somme égale au montant de ces plus-values ajoutées au prix de revient des éléments cédés.
- Les plus-values distraites du bénéfice imposable sont considérées comme affectées à l'amortissement des nouvelles immobilisations et viennent en déduction du prix de revient pour le calcul des amortissements et des plus-values réalisées ultérieurement.

Les différences entre les valeurs comptables de ces nouvelles immobilisations, et leurs valeurs fiscales, répondent à la définition de « différence temporelle » de la norme IAS 12, et justifient la comptabilisation d'un impôt différé passif.

Les plus-values latentes sur titres, lorsqu'elles sont taxables, ne génèrent pas de différences temporelles imposables entre la valeur comptable à l'actif et la base fiscale. Elles ne donnent donc pas lieu à constatation d'impôts différés. Lorsque les titres concernés sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les plus et moins-values latentes sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres. Aussi, la charge d'impôt ou l'économie d'impôt réel supportée par l'entité au titre de ces plus-values ou moins-values latentes est-elle reclassée en déduction de ceux-ci.

Dans le cadre des contrats de location IFRS 16, un impôt différé passif est comptabilisé sur le droit d'utilisation et un impôt différé actif sur la dette locative pour les contrats de location dont le Groupe est preneur.

L'impôt exigible et différé sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ;



- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale :
  - a) soit sur la même entité imposable,
  - b) soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque exercice futur au cours duquel on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôts différés soient réglés ou récupérés.

#### **Traitement des immobilisations (IAS 16, 36, 38 et 40)**

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de la norme IAS 16, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Les terrains sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué des dépréciations éventuelles.

Les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements et des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Outre les logiciels, les immobilisations incorporelles comprennent principalement les actifs acquis lors de regroupements d'entreprises résultant de droits contractuels (accord de distribution par exemple). Ceux-ci ont été évalués en fonction des avantages économiques futurs correspondants ou du potentiel des services attendus.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissement suivants ont été retenus par le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations corporelles par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissement sont adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

<b>Composant</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Constructions	30 à 50 ans
Aménagements	6 à 10 ans
Mobilier et matériel	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 à 3 ans

Les éléments dont dispose le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH sur la valeur de ses immobilisations amortissables lui permettent de conclure que les tests de dépréciation ne conduiraient pas à la modification des valeurs inscrites au bilan.

#### **Opérations en devises (IAS 21)**

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros, monnaie de fonctionnement du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère sont comptabilisés en capitaux propres recyclables ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste de valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

#### ***Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)***

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique « Commissions », lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel) ;
- les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue ;
- les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable que le revenu ainsi comptabilisé ne fera pas ultérieurement l'objet d'un ajustement significatif à la baisse lors de la résolution de l'incertitude. Cette estimation est mise à jour à chaque clôture. En pratique, cette condition a pour effet de différer l'enregistrement de certaines commissions de performance jusqu'à l'expiration de la période d'évaluation de performance et jusqu'à ce qu'elles soient acquises de façon définitive.

#### ***Contrat de location (IFRS 16)***

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

##### *Contrats de locations dont le Groupe est bailleur*

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas soit en opérations de location simple, soit en opérations de location-financement :

- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

- le groupe CFM Indosuez Wealth ne gère pas d'opération de location-financement.

#### *Contrats de location dont le Groupe est preneur*

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée retenue pour les baux commerciaux dits « 3/6/9 » est généralement de 9 ans avec une période initiale non résiliable de 3 ans.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée. Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux et la TVA non déductible sur les loyers sont exclus du calcul de la dette et sont comptabilisés en charges générales d'exploitation.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du locataire sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers.

La charge correspondant aux loyers est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital.

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état. Il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

### 1.3 Principes et méthodes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28)

#### ***Méthodes de consolidation***

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et IAS 28 révisée. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le CFM INDOSUEZ WEALTH sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités contrôlées, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du CFM INDOSUEZ WEALTH ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable et sous contrôle conjoint.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

Les 2 filiales consolidées ayant été créées par le CFM INDOSUEZ WEALTH, aucun Ecart d'acquisition n'a été comptabilisé.

### ***Retraitements et éliminations***

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé pour les entités intégrées globalement.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations mesurées à l'occasion d'une cession interne sont constatées.

### **1.4 Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés du groupe CFM Indosuez Wealth incluent :

<b>Sociétés</b>	<b>Implantation</b>	<b>Siège social</b>	<b>% de contrôle</b>		<b>% d'intérêt</b>	
			<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
CFM Indosuez Wealth SAM	Monaco	11, bld Albert 1 <sup>er</sup> - Monaco	tête de groupe		tête de groupe	
CFM Indosuez Conseil en Investissement SASU	France	1, Place de la liberté - 06320 Cap d'Ail	100%	100%	100%	100%
CFM Indosuez Gestion SAM	Monaco	11, bld Albert 1 <sup>er</sup> - Monaco	100%	100%	100%	100%

CFMIW a acquis 1 part supplémentaire de sa filiale CFMIG au cours du dernier trimestre pour 106 K€, détenue jusqu'alors par une autre entité du Groupe.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités listées ci-dessus sont sous contrôle exclusif du CFM INDOSUEZ WEALTH et sont donc consolidées par intégration globale (IG).

Toutes les sociétés consolidées ont leur comptabilité tenue en EUR, à l'exception de la succursale basée en Nouvelle Calédonie, dont les comptes sont tenus en XPF, convertis en EUR à la clôture.

### **Note 2 :**

N/A

### **Note 3 :**

#### **Gestion Financière, exposition aux risques et politique de couverture**

La fonction Direction financière du CFM INDOSUEZ WEALTH a la responsabilité de l'organisation des flux financiers au sein du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH, de la mise en œuvre des règles de refinancement, de la gestion actif-passif et du pilotage des ratios prudentiels qui sont sous la responsabilité locale du CFM. Elle définit les principes et assure la cohérence de la gestion financière du Groupe.

Le pilotage des risques bancaires au sein du Groupe est assuré par la Direction des risques et contrôles permanents (DRCP) et par la Direction financière (DF). Ces Directions sont rattachées à la Direction Générale du CFM INDOSUEZ WEALTH et ont respectivement pour mission, d'assurer la maîtrise et le contrôle permanent des risques de crédit et opérationnels (DRC) et la maîtrise et le contrôle permanent des risques financiers et de liquidité (DF).

### 3.1 Risque de crédit

La surveillance des risques de crédit et de contrepartie chez CFM Indosuez Wealth Management est réalisée par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Le risque de contrepartie est concentré sur l'activité de crédit à la clientèle et s'inscrit dans le cadre de la stratégie Risques du Métier Gestion de fortune validée par les instances décisionnelles de CA CIB et de CA SA.

CFM Indosuez Wealth Management est exposé à des risques de contrepartie personnes physiques, morales, structures patrimoniales dont les bénéficiaires économiques sont des personnes physiques ou des sociétés commerciales liées à un client entrepreneur, dont l'activité ou le centre décisionnel est basé à Monaco. Toute exception à ce périmètre de contreparties relève d'une validation préalable de la Direction Générale du groupe Indosuez et de son département des Risques.

#### **Variations des valeurs comptables et des corrections de valeur pour pertes sur la période**

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net (Coût du risque) au titre du risque de crédit.

Les différentes étapes de dépréciations (« Actifs sains » - Bucket 1 et Bucket 2 et « Actifs dépréciés » - Bucket 3) sont explicitées dans la note 1.2 « Principes et méthodes comptables », chapitre « Instruments financiers - Provisionnement pour risque de crédit ».

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des corrections de valeur pour perte comptabilisées en Coût du risque et des valeurs comptables associées, par catégorie comptable et type d'instruments.

#### **Actifs financiers au coût amorti : Titres de dettes**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>221 972</b>	<b>-91</b>					<b>221 972</b>	<b>-91</b>	<b>221 881</b>
Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre									
Transferts de Bucket 1 vers Bucket 2									
Retour de Bucket 2 vers Bucket 1									
Transferts vers Bucket 3 <sup>(1)</sup>									
Retour de Bucket 3 vers Bucket 2 / Bucket 1									
<b>Total après transferts</b>	<b>221 972</b>	<b>-91</b>					<b>221 972</b>	<b>-91</b>	<b>221 881</b>

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	-70 554	30					-70 554	30	
Nouvelle production : achat, octroi, origination, ... <sup>(2)</sup>	11 798	-102					11 798	-102	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-82 996	126					-82 996	126	
Passages à perte									
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières									
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période									
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre									
Autres	644	6					644	6	
<b>Total</b>	<b>151 418</b>	<b>-61</b>					<b>151 418</b>	<b>-61</b>	<b>151 357</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>(3)</sup>	85						85		
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>151 503</b>	<b>-61</b>					<b>151 503</b>	<b>-61</b>	<b>151 442</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution									

(1) Les transferts vers le Bucket 3 correspondent à des encours classés initialement en Bucket 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Bucket 3, ou en Bucket 2 puis en Bucket 3.

(2) Les originations en Bucket 2 peuvent inclure des encours originés en Bucket 1 reclassés en Bucket 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif)

**Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur les établissements de crédit**

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>1 649 869</b>	<b>-189</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 649 869</b>	<b>-189</b>	<b>1 649 680</b>
Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre									
Transferts de Bucket 1 vers Bucket 2									
Retour de Bucket 2 vers Bucket 1									
Transferts vers Bucket 3 <sup>(1)</sup>									
Retour de Bucket 3 vers Bucket 2 / Bucket 1									
<b>Total après transferts</b>	<b>1 649 869</b>	<b>-189</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 649 869</b>	<b>-189</b>	<b>1 649 680</b>
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes									
	20 954	-29					20 954	-29	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... <sup>(2)</sup>									
	3 579 670	-883					3 579 670	-883	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...									
	-3 541 373	814					-3 541 373	814	
Passages à perte									
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières									
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période									
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre									
Autres	-17 343	40					-17 343	40	
<b>Total</b>	<b>1 670 786</b>	<b>-218</b>					<b>1 670 786</b>	<b>-218</b>	<b>1 670 568</b>

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>(3)</sup>									
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>1 670 786</b>	<b>-218</b>					<b>1 670 786</b>	<b>-218</b>	<b>1 670 568</b>

Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution

(1) Les transferts vers le Bucket 3 correspondent à des encours classés initialement en Bucket 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Bucket 3, ou en Bucket 2 puis en Bucket 3.

(2) Les originations en Bucket 2 peuvent inclure des encours originés en Bucket 1 reclassés en Bucket 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (prise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées.

#### Actifs financiers au coût amorti : Prêts et créances sur la clientèle

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>3 411 754</b>	<b>-1 073</b>	<b>4 292</b>	<b>-115</b>	<b>27 511</b>	<b>-9 215</b>	<b>3 443 557</b>	<b>-10 403</b>	<b>3 433 154</b>
Transferts d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-23 887		37 835		-13 948	-455	0	-455	
Transferts de Bucket 1 vers Bucket 2	-38 042		38 042				0		
Retour de Bucket 2 vers Bucket 1	207		-207				0		
Transferts vers Bucket 3 <sup>(1)</sup>	-1				1	-455	0	455	
Retour de Bucket 3 vers Bucket 2 / Bucket 1	13 949				-13 949		0		
<b>Total après transferts</b>	<b>3 388 776</b>	<b>-1 073</b>	<b>42 127</b>	<b>-115</b>	<b>13 568</b>	<b>-9 670</b>	<b>3 444 471</b>	<b>-10 858</b>	<b>3 433 613</b>



	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)						
	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a) + (b)
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Variations des valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	-90 103	115	-7 026	-487	-4 771	996	-101 900	624	
Nouvelle production : achat, octroi, origination,... <sup>(2)</sup>	811 797	-1 172	3 641	-778			815 438	-1 950	
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-901 901	913	-10 667	296	-4 768	1 403	-917 336	2 612	
Passages à perte						896		896	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières		481		80		-129		432	
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période						-1 173		-1 173	
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre									
Autres	1	-107		-85	-3	-1	-2	-193	
<b>Total</b>	<b>3 298 673</b>	<b>-958</b>	<b>35 101</b>	<b>-602</b>	<b>8 797</b>	<b>-8 674</b>	<b>3 342 571</b>	<b>-10 234</b>	<b>3 332 337</b>
Variations de la valeur comptable attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>(3)</sup>	2 122				1 915		4 037		
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>3 300 795</b>	<b>-958</b>	<b>35 101</b>	<b>-602</b>	<b>10 712</b>	<b>-8 674</b>	<b>3 346 608</b>	<b>-10 234</b>	<b>3 336 374</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution									

(1) Les transferts vers le Bucket 3 correspondent à des encours classés initialement en Bucket 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Bucket 3, ou en Bucket 2 puis en Bucket 3.

(2) Les originations en Bucket 2 peuvent inclure des encours originés en Bucket 1 reclassés en Bucket 2 au cours de la période.

(3) Inclut les variations des réévaluations de juste valeur des instruments micro-couverts, les variations relatives à la désactualisation des décotes constatées sur crédits restructurées (reprise en PNB sur la maturité résiduelle de l'actif), les variations des créances rattachées

### Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres : Titres de dettes

Non applicable au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020

<b>Engagements de financement</b>									
	<b>Engagements sains</b>				<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>		<b>Total</b>		
	<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>		<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>		<b>Montant de l'engagement</b>	<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>Montant de l'engagement (a)</b>	<b>Correction de valeur pour pertes (b)</b>	<b>Montant net de l'engagement (a) + (b)</b>
	<b>Montant de l'engagement</b>	<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>Montant de l'engagement</b>	<b>Correction de valeur pour pertes</b>					
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>1 094 378</b>	<b>-317</b>	<b>314</b>	<b>-342</b>			<b>1 094 692</b>	<b>-659</b>	<b>1 094 033</b>
Transferts d'engagements en cours de vie d'un bucket à l'autre	-5 909		5 909				0		
Transferts de Bucket 1 vers Bucket 2	-6 534		6 534				0		
Retour de Bucket 2 vers Bucket 1	625		-625				0		
Transferts vers Bucket 3 <sup>(1)</sup>									
Retour de Bucket 3 vers Bucket 2 / Bucket 1									
<b>Total après transferts</b>	<b>1 088 469</b>	<b>-317</b>	<b>6 223</b>	<b>-342</b>			<b>1 094 692</b>	<b>-659</b>	<b>1 094 033</b>
<b>Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>-171 584</b>	<b>-136</b>	<b>-2 061</b>	<b>157</b>			<b>-173 645</b>	<b>21</b>	
Nouveaux engagements donnés <sup>(2)</sup>	444 711	-975	1 615	-254			446 326	-1 229	
Extinction des engagements	-611 870	812	-4 533	33			-616 403	845	
Passages à perte								0	
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières									
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période									
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre									
Autres	-4 425	27	857	378			-3 568	405	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>916 885</b>	<b>-453</b>	<b>4 162</b>	<b>-185</b>			<b>921 047</b>	<b>-638</b>	<b>920 409</b>

(1) Les transferts vers le Bucket 3 correspondent à des engagements classés initialement en Bucket 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Bucket 3, ou en Bucket 2 puis en Bucket 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Bucket 2 peuvent inclure des engagements originés en Bucket 1 reclassés en Bucket 2 au cours de la période.

	Engagements sains				Engagements dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)						
	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement	Correction de valeur pour pertes	Montant de l'engagement (a)	Correction de valeur pour pertes (b)	Montant net de l'engagement (a) + (b)
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>269 924</b>	<b>-299</b>	<b>298</b>	<b>-208</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>270 222</b>	<b>-507</b>	<b>269 715</b>
Transferts d'engagements en cours de vie d'un bucket à l'autre	-640		640				0		
Transferts de Bucket 1 vers Bucket 2	-640		640				0		
Retour de Bucket 2 vers Bucket 1									
Transferts vers Bucket 3 <sup>(1)</sup>									
Retour de Bucket 3 vers Bucket 2 / Bucket 1									
<b>Total après transferts</b>	<b>269 284</b>	<b>-299</b>	<b>938</b>	<b>-208</b>	<b>7</b>		<b>270 229</b>	<b>-507</b>	<b>269 722</b>
<b>Variations des montants de l'engagement et des corrections de valeur pour pertes</b>	<b>-130 149</b>	<b>36</b>	<b>504</b>	<b>86</b>	<b>2 080</b>		<b>-127 565</b>	<b>122</b>	
Nouveaux engagements donnés (2)	22 817	-340	802	-162			23 619	-502	
Extinction des engagements	-152 418	670	-298	179	-809		-153 525	849	
Passages à perte									
Modifications de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières									
Évolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période									
Changements dans le modèle / méthodologie									
Variations de périmètre									
Autres	-548	-294		69	2 889		2 341	-225	
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>139 135</b>	<b>-263</b>	<b>1 442</b>	<b>-122</b>	<b>2 087</b>		<b>142 664</b>	<b>-385</b>	<b>142 279</b>

(1) Les transferts vers le Bucket 3 correspondent à des engagements classés initialement en Bucket 1, qui, au cours de l'année, ont fait l'objet d'un déclassement directement en Bucket 3, ou en Bucket 2 puis en Bucket 3.

(2) Les nouveaux engagements donnés en Bucket 2 peuvent inclure des engagements originés en Bucket 1 reclassés en Bucket 2 au cours de la période.

*Exposition maximale au risque de crédit*

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur comptable, nette de toute perte de valeur comptabilisée et compte non tenu des actifs détenus en garantie ou des autres rehaussements de crédit (par exemple les accords de compensation qui ne remplissent pas les conditions de compensation selon IAS 32).

Les tableaux ci-dessous présentent les expositions maximales ainsi que le montant des actifs détenus en garantie et autres techniques de rehaussements de crédit permettant de réduire cette exposition.

Les actifs dépréciés en date de clôture correspondent aux actifs dépréciés (Bucket 3).

**Actifs financiers non soumis aux exigences de dépréciation (comptabilisés à la juste valeur par résultat)**

**Au 31 décembre 2020**

	Exposition maximale au risque de crédit	Réduction du risque de crédit			
		Actifs détenus en garantie		Autres techniques de rehaussement de crédit	
		Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)</b>	<b>14 399</b>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	12 126				
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	2 273				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
Instruments dérivés de couverture	32 947				
<b>Total</b>	<b>47 346</b>				

**Au 31 décembre 2019**

	Exposition maximale au risque de crédit	Réduction du risque de crédit			
		Actifs détenus en garantie		Autres techniques de rehaussement de crédit	
		Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)</b>	<b>4 172</b>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 143				
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	2 029				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 293</b>				
<b>Total</b>	<b>36 465</b>				

**Actifs financiers soumis aux exigences de dépréciation**

Au 31 décembre 2020

## Réduction du risque de crédit

Exposition maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie		Autres techniques de réhaussement de crédit		
	Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques	Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Prêts et créances sur les établissements de crédit					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Prêts et créances sur la clientèle					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Titres de dettes					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>5 158 384</b>				
<b>dont : actifs dépréciés en date de clôture</b>	<b>2 038</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole)	1 670 568				
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Prêts et créances sur la clientèle	3 336 374	656 259	2 532 450		
dont : actifs dépréciés en date de clôture	2 038				
Titres de dettes	151 442				
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
<b>Total</b>	<b>5 158 384</b>				
<b>dont : actifs dépréciés en date de clôture</b>	<b>2 038</b>				

Au 31 décembre 2019					
Réduction du risque de crédit					
Exposition maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie			Autres techniques de réhaussement de crédit	
	Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques	Nantissements	Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Prêts et créances sur les établissements de crédit					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Prêts et créances sur la clientèle					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
Titres de dettes					
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>5 304 715</b>				
<b>dont : actifs dépréciés en date de clôture</b>	<b>18 301</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes au Crédit Agricole)					
	1 649 680				
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
	0				
Prêts et créances sur la clientèle					
	3 433 154	649 574	2 551 985		
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
	18 301				
Titres de dettes					
	221 881				
dont : actifs dépréciés en date de clôture					
	0				
<b>Total</b>	<b>5 304 715</b>				
<b>dont : actifs dépréciés en date de clôture</b>	<b>18 301</b>				

**Engagements hors bilan soumis aux exigences de dépréciation****Au 31 décembre 2020****Réduction du risque de crédit**

	Exposition maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie					Autres techniques de réhaussement de crédit	
		Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques	Nantissements			Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Engagements de garantie</b>	<b>142 279</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture	2 087							
<b>Engagements de financement</b>	<b>920 409</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture								
<b>Total</b>	<b>1 062 688</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture	2 087							

**Au 31 décembre 2019****Réduction du risque de crédit**

	Exposition maximale au risque de crédit	Actifs détenus en garantie					Autres techniques de réhaussement de crédit	
		Instruments financiers reçus en garantie	Hypothèques	Nantissements			Cautionnements et autres garanties financières	Dérivés de crédit
<i>(en milliers d'euros)</i>								
<b>Engagements de garantie</b>	<b>269 722</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture	7							
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 094 033</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture								
<b>Total</b>	<b>1 363 755</b>							
dont : engagements dépréciés en date de clôture	7							

Une description des actifs détenus en garantie est présentée dans la note 8 « Engagements de financement et de garantie et autres garanties ».

**Actifs financiers modifiés**

Les actifs financiers modifiés correspondent aux actifs restructurés pour difficultés financières. Il s'agit de créances pour lesquelles l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, durée) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi elles concernent les créances classées en défaut et les créances saines, au moment de la restructuration. (Une définition plus détaillée des encours restructurés et leur traitement comptable est détaillée dans la note 1.2 « Principes et méthodes comptables », chapitre « Instruments financiers - Risque de crédit »). Aucun actif modifié n'a été relevé.

**Concentrations du risque de crédit**

Les valeurs comptables et montants des engagements sont présentés nets de dépréciations et de provisions.

Les catégories de risques de crédit sont présentées par intervalles de probabilité de défaut. La correspondance entre les notations internes et les intervalles de probabilité de défaut est détaillée dans le chapitre « Risques et pilier 3 – Gestion du risque de crédit » du Document d'enregistrement universel de Crédit Agricole S.A.

**Actifs financiers au coût amorti**

**Au 31 décembre 2020**

		<b>Valeur comptable</b>			
		<b>Actifs sains</b>		<b>Actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>Total</b>
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Catégories de risque de crédit</b>	<b>Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	2 994 791	801		2 995 592
	0,5% < PD ≤ 2%	160 992	450		161 442
	2% < PD ≤ 20%	171	32 696		32 867
	20% < PD < 100%	3 459	0		3 459
	PD = 100%	0		9 154	9 154
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>3 159 413</b>	<b>33 947</b>	<b>9 154</b>	<b>3 202 514</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	1 859 441			1 859 441
	0,6% < PD < 12%	104 230	500		104 730
	12% ≤ PD < 100%		654		654
	PD = 100%			1 558	1 558
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>1 963 671</b>	<b>1 154</b>	<b>1 558</b>	<b>1 966 383</b>
Dépréciations		-1 237	-602	-8 674	-10 513
<b>Total</b>		<b>5 121 847</b>	<b>34 499</b>	<b>2 038</b>	<b>5 158 384</b>



Au 31 décembre 2019					
Valeur comptable					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Actifs sains		Actifs dépréciés (Bucket 3)	Total
		Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	2 652 677			2 652 677
	0,5% < PD ≤ 2%	162 236	663		162 899
	2% < PD ≤ 20%	8 314	562		8 876
	20% < PD < 100%	459 345	2 125		461 470
	PD = 100%			25 156	25 156
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>3 282 572</b>	<b>3 350</b>	<b>25 156</b>	<b>3 311 078</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	1 944 953			1 944 953
	0,6% < PD < 12%	56 065	432		56 497
	12% ≤ PD < 100%		510		510
	PD = 100%			2 360	2 360
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>2 001 018</b>	<b>942</b>	<b>2 360</b>	<b>2 004 320</b>
Dépréciations		-1 353	-115	-9 215	-10 683
<b>Total</b>		<b>5 282 237</b>	<b>4 177</b>	<b>18 301</b>	<b>5 304 715</b>

#### Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables au 31 décembre 2020

Non applicable au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020

#### Engagements de financement

Au 31 décembre 2020					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés (Bucket 3)	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	825 481			825 481
	0,5% < PD ≤ 2%	33 695	750		34 445
	2% < PD ≤ 20%	120	1 376		1 496
	20% < PD < 100%	1 184			1 184
	PD = 100%				0
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>860 480</b>	<b>2 126</b>	<b>0</b>	<b>862 606</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	11 087			11 087
	0,6% < PD < 12%	45 318	1 976		47 394
	12% ≤ PD < 100%		60		60
	PD = 100%				0
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>56 405</b>	<b>2 036</b>	<b>0</b>	<b>58 441</b>
Provisions		-453	-185		-638
<b>Total</b>		<b>916 432</b>	<b>3 977</b>	<b>0</b>	<b>920 409</b>

Au 31 décembre 2019					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Engagements dépréciés (Bucket 3)	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	951 146	314		951 460
	0,5% < PD ≤ 2%	13 074			13 074
	2% < PD ≤ 20%	395			395
	20% < PD < 100%	97 344			97 344
	PD = 100%				
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>1 061 959</b>	<b>314</b>		<b>1 062 273</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	12 849			12 849
	0,6% < PD < 12%	19 570			19 570
	12% ≤ PD < 100%				
	PD = 100%				
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>32 419</b>			<b>32 419</b>
Provisions		-317	-342		-659
<b>Total</b>		<b>1 094 061</b>	<b>-28</b>		<b>1 094 033</b>

#### Engagements de garantie

Au 31 décembre 2020					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Actifs dépréciés (Bucket 3)	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	30 836			30 836
	0,5% < PD ≤ 2%	19 797			19 797
	2% < PD ≤ 20%	116	1 342		1 458
	20% < PD < 100%	94			94
	PD = 100%				0
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>50 843</b>	<b>1 342</b>	<b>0</b>	<b>52 185</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	39 766			39 766
	0,6% < PD < 12%	48 526			48 526
	12% ≤ PD < 100%		100		100
	PD = 100%			2 087	2 087
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>88 292</b>	<b>100</b>	<b>2 087</b>	<b>90 479</b>
Provisions		-263	-122		-385
<b>Total</b>		<b>138 872</b>	<b>1 320</b>	<b>2 087</b>	<b>142 279</b>

(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Au 31 décembre 2019					
Montant de l'engagement					
<i>(en milliers d'euros)</i>	Catégories de risque de crédit	Engagements sains		Actifs dépréciés (Bucket 3)	Total
		Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Clientèle de détail	PD ≤ 0,5%	88 892	298		89 190
	0,5% < PD ≤ 2%	17 409			17 409
	2% < PD ≤ 20%	1 031			1 031
	20% < PD < 100%	15 562			15 562
	PD = 100%				7
<b>Total Clientèle de détail</b>		<b>122 894</b>	<b>298</b>	<b>7</b>	<b>123 199</b>
Hors clientèle de détail	PD ≤ 0,6%	103 518			103 518
	0,6% < PD < 12%	43 512			43 512
	12% ≤ PD < 100%				
	PD = 100%				
<b>Total Hors clientèle de détail</b>		<b>147 030</b>			<b>147 030</b>
Provisions <sup>(1)</sup>		-299	-208		-507
<b>Total</b>		<b>269 625</b>	<b>90</b>	<b>7</b>	<b>269 722</b>

### CONCENTRATIONS DU RISQUE DE CRÉDIT PAR AGENT ÉCONOMIQUE

#### Actifs financiers au coût amorti par agent économique

Au 31 décembre 2020				
Valeur comptable				
<i>(en milliers d'euros)</i>	Actifs sains		Actifs dépréciés (Bucket 3)	Total
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
Administration générale	16 975			16 975
Banques centrales	1 030			1 030
Établissements de crédit	1 804 287			1 804 287
Grandes entreprises	141 379	1 153	1 558	144 090
Clientèle de détail	3 159 413	33 948	9 154	3 202 515
Dépréciations	-1 237	-602	-8 674	-10 513
<b>Total</b>	<b>5 121 847</b>	<b>34 499</b>	<b>2 038</b>	<b>5 158 384</b>

	Au 31 décembre 2019			Total
	Valeur comptable			
	Actifs sains		Actifs dépréciés (Bucket 3)	
Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administration générale	60 552			60 552
Banques centrales	818			818
Établissements de crédit	1 810 471			1 810 471
Grandes entreprises	129 177	942	2 360	132 479
Clientèle de détail	3 282 572	3 350	25 156	3 311 078
Dépréciations	-1 353	-115	-9 215	-10 683
<b>Total</b>	<b>5 282 237</b>	<b>4 177</b>	<b>18 301</b>	<b>5 304 715</b>

**Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables par agent économique au 31 décembre 2020.**

Non applicable au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

**Dettes envers la clientèle par agent économique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Administration générale	14 444	11 514
Entreprises	814 122	795 336
Particuliers	4 537 142	4 702 811
<b>Total dettes envers la clientèle</b>	<b>5 365 708</b>	<b>5 509 661</b>

**Engagements de financement par agent économique**

	Au 31 décembre 2020			Total
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains		Engagements dépréciés (Bucket 3)	
Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administration générale				0
Banques centrales				0
Établissements de crédit				0
Grandes entreprises	56 405	2 036		58 441
Clientèle de détail	860 480	2 126		862 606
Provisions <sup>(1)</sup>	-453	-185		-638
<b>Total</b>	<b>916 432</b>	<b>3 977</b>	<b>0</b>	<b>920 409</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

	Au 31 décembre 2019			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains		Engagements dépréciés (Bucket 3)	Total
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administration générale				0
Banques centrales				0
Établissements de crédit				0
Grandes entreprises	32 419			32 419
Clientèle de détail	1 061 959	314		1 062 273
Provisions <sup>(1)</sup>	-317	-342		-659
<b>Total</b>	<b>1 094 061</b>	<b>-28</b>		<b>1 094 033</b>

#### Engagements de garantie par agent économique

	Au 31 décembre 2020			
	Montant de l'engagement			
	Engagements sains		Engagements dépréciés (Bucket 3)	Total
	Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)	Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administration générale				0
Banques centrales				0
Établissements de crédit			2 087	2 087
Grandes entreprises	88 292	100		88 392
Clientèle de détail	50 843	1 342		52 185
Provisions <sup>(1)</sup>	-263	-122		-385
<b>Total</b>	<b>138 872</b>	<b>1 320</b>	<b>2 087</b>	<b>142 279</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

<b>Au 31 décembre 2019</b>				
<b>Montant de l'engagement</b>				
<b>Engagements sains</b>				
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>	<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>Total</b>
Administration générale				0
Banques centrales				0
Établissements de crédit	29 746			29 746
Grandes entreprises	117 284			117 284
Clientèle de détail	122 894	298	7	123 199
Provisions <sup>(1)</sup>	-299	-208		-507
<b>Total</b>	<b>269 625</b>	<b>90</b>	<b>7</b>	<b>269 722</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

#### **Actifs financiers au coût amorti par zone géographique**

<b>Au 31 décembre 2020</b>				
<b>Valeur comptable</b>				
<b>Actifs sains</b>				
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>	<b>Actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>Total</b>
France (y compris DOM-TOM)	1 090 624	1 104	988	1 092 716
Autres pays de l'Union européenne	746 512	4 879		751 391
Autres pays d'Europe	2 980 344	3 366	9 724	2 993 434
Amérique du Nord	4 677			4 677
Amériques centrale et du Sud	58 382			58 382
Afrique et Moyen-Orient	57 011	2 468		59 479
Asie et Océanie (hors Japon)	181 663	23 284		204 947
Japon	3 871			3 871
Organismes supra-nationaux				0
Dépréciations	-1 237	-602	-8 674	-10 513
<b>Total</b>	<b>5 121 847</b>	<b>34 499</b>	<b>2 038</b>	<b>5 158 384</b>

<b>Au 31 décembre 2019</b>				
<b>Valeur comptable</b>				
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Actifs sains</b>		<b>Actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>Total</b>
	<b>Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>		
France (y compris DOM-TOM)	1 144 163	1 669	990	1 146 822
Autres pays de l'Union européenne	352 699	399	6 983	360 081
Autres pays d'Europe	3 421 700	2 207	19 542	3 443 449
Amérique du Nord	82 208			82 208
Amériques centrale et du Sud	56 378			56 378
Afrique et Moyen-Orient	59 322	17		59 339
Asie et Océanie (hors Japon)	139 422		1	139 423
Japon	4 025			4 025
Organismes supra-nationaux	23 673			23 673
Dépréciations	-1 353	-115	-9 215	-10 683
<b>Total</b>	<b>5 282 237</b>	<b>4 177</b>	<b>18 301</b>	<b>5 304 715</b>

**Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables par zone géographique au 31 décembre 2020**

Non applicable au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

**Dettes envers la clientèle par zone géographique**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
France (y compris DOM-TOM)	226 657	290 732
Autres pays de l'UE	530 557	599 574
Autres pays d'Europe	4 133 693	4 300 505
Amérique du Nord	8 917	4 488
Amérique centrale et du Sud	32 059	36 042
Afrique et Moyen-Orient	173 891	190 629
Asie et Océanie (hors Japon)	248 236	75 456
Japon	11 698	12 235
Organismes supranationaux		
<b>Total dettes envers la clientèle</b>	<b>5 365 708</b>	<b>5 509 661</b>

**Engagements de financement par zone géographique**

	<b>Au 31 décembre 2020</b>			<b>Total</b>
	<b>Montant de l'engagement</b>			
	<b>Engagements sains</b>		<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>	
<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	124 208	1 254		125 462
Autres pays de l'Union européenne	84 049			84 049
Autres pays d'Europe	629 923	2 907		632 830
Amérique du Nord	102			102
Amériques centrale et du Sud	26 245	1		26 246
Afrique et Moyen-Orient	25 543			25 543
Asie et Océanie (hors Japon)	26 815			26 815
Japon				
Organismes supra-nationaux				
Provisions <sup>(1)</sup>	-453	-185		-638
<b>Total</b>	<b>916 432</b>	<b>3 977</b>		<b>920 409</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

	<b>Au 31 décembre 2019</b>			<b>Total</b>
	<b>Montant de l'engagement</b>			
	<b>Engagements sains</b>		<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>	
<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	115 925			115 925
Autres pays de l'Union européenne	62 547			62 547
Autres pays d'Europe	838 278	314		838 592
Amérique du Nord	888			888
Amériques centrale et du Sud	24 385			24 385
Afrique et Moyen-Orient	24 686			24 686
Asie et Océanie (hors Japon)	27 669			27 669
Japon				0
Organismes supra-nationaux				0
Provisions <sup>(1)</sup>	-317	-342		-659
<b>Total</b>	<b>1 094 061</b>	<b>-28</b>	<b>0</b>	<b>1 094 033</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*



**Engagements de garantie par zone géographique**

	<b>Au 31 décembre 2020</b>			<b>Total</b>
	<b>Montant de l'engagement</b>			
	<b>Engagements sains</b>		<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>	
<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	4 589	200		4 789
Autres pays de l'Union européenne	2 898		2 087	4 985
Autres pays d'Europe	126 069	1 242		127 311
Amérique du Nord				
Amériques centrale et du Sud	1 663			1 663
Afrique et Moyen-Orient	3 911			3 911
Asie et Océanie (hors Japon)	5			5
Japon				
Organismes supra-nationaux				
Provisions <sup>(1)</sup>	-263	-122		-385
<b>Total</b>	<b>138 872</b>	<b>1 320</b>	<b>2 087</b>	<b>142 279</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

	<b>Au 31 décembre 2019</b>			<b>Total</b>
	<b>Montant de l'engagement</b>			
	<b>Engagements sains</b>		<b>Engagements dépréciés (Bucket 3)</b>	
<b>Engagements soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)</b>	<b>Engagements soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)</b>			
<i>(en milliers d'euros)</i>				
France (y compris DOM-TOM)	8 050			8 050
Autres pays de l'Union européenne	31 851			31 851
Autres pays d'Europe	221 301	298	7	221 606
Amérique du Nord				
Amériques centrale et du Sud	4 632			4 632
Afrique et Moyen-Orient	4 085			4 085
Asie et Océanie (hors Japon)	5			5
Japon				
Organismes supra-nationaux				
Provisions <sup>(1)</sup>	-299	-208		-507
<b>Total</b>	<b>269 625</b>	<b>90</b>	<b>7</b>	<b>269 722</b>

*(1) Les pertes attendues ou avérées relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.*

**INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS EN SOUFFRANCE OU DÉPRÉCIÉS  
INDIVIDUELLEMENT**

**Actifs financiers en souffrance ou dépréciés individuellement par agent économique**

	au 31 décembre 2020								
	Actifs sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (Bucket 1)			Actifs avec augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (Bucket 2)			Actifs dépréciés (Bucket 3)		
	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Titres de dettes</b>									
<b>Administration générale</b>									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises									
Clientèle de détail									
<b>Prêts et créances</b>	<b>2 037</b>								
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises	236								
Clientèle de détail	1 801								
<b>Total</b>	<b>2 037</b>								

	au 31 décembre 2019								
	Actifs sans augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (Bucket 1)			Actifs avec augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale mais non dépréciés (Bucket 2)			Actifs dépréciés (Bucket 3)		
	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours	≤ 30 jours	> 30 jours à ≤ 90 jours	> 90 jours
<i>(en milliers d'euros)</i>									
<b>Titres de dettes</b>									
<b>Administration générale</b>									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises									
Clientèle de détail									
<b>Prêts et créances</b>	<b>18 276</b>								
Administration générale									
Banques centrales									
Établissements de crédit									
Grandes entreprises	19								
Clientèle de détail	18 257								
<b>Total</b>	<b>18 276</b>								

### 3.2 Risque de marché

La fonction Risque de marché de CFM Indosuez Wealth Management par l'intermédiaire de sa cellule Market Activity Monitoring (MAM) est chargée de l'ensemble du dispositif de mesure, de suivi et de contrôle des risques de marché, afin de minimiser le coût du risque des différents métiers au titre des risques de marché.

Cette unité a la double mission d'assurer le monitoring, la validation et les explications des résultats de gestion (P&L) et des indicateurs de risque pour l'ensemble des activités générant des risques de marché.

#### OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS : ANALYSE PAR DURÉE RÉSIDUELLE

La ventilation des valeurs de marché des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

##### Instrument dérivé de couverture – juste valeur actif

31/12/2020

##### Opération par maturité

<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en valeur de marché
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>17 698</b>	<b>5 783</b>	<b>9 345</b>	<b>32 826</b>
Swaps de taux d'intérêts	17 698	5 783	9 345	32 826
Options de taux				0
Caps-floors-collars				0
Autres instruments conditionnels				<b>0</b>
<b>Intruments de devises et or</b>	<b>120</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>121</b>
Contrat de change à terme	120	1		121
Options de change				0
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers				0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - actif</b>	<b>17 818</b>	<b>5 784</b>	<b>9 345</b>	<b>32 947</b>

31/12/2019

##### Opération par maturité

<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en valeur de marché
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>20 252</b>	<b>2 761</b>	<b>8 062</b>	<b>31 075</b>
Swaps de taux d'intérêts	20 252	2 761	8 062	31 075
Options de taux				0
Caps-floors-collars				0
Autres instruments conditionnels				0
<b>Intruments de devises et or</b>	<b>1 218</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 218</b>
Contrat de change à terme	1 218	0	0	1 218
Options de change				0
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers				0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - actif</b>	<b>21 470</b>	<b>2 761</b>	<b>8 062</b>	<b>32 293</b>

**Instruments dérivés de couverture – juste valeur passif**

31/12/2020

**Opération par maturité**

<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en valeur de marché
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>1 096</b>	<b>1 402</b>	<b>3 541</b>	<b>6 039</b>
Swaps de taux d'intérêts	1 096	1 402	3 541	6 039
Options de taux				
Caps-floors-collars				
Autres instruments conditionnels				
<b>Intruments de devises et or</b>	<b>531</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>531</b>
Contrat de change à terme	531			531
Options de change				
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers				
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - passif</b>	<b>1 627</b>	<b>1 402</b>	<b>3 541</b>	<b>6 570</b>

31/12/2019

**Opération par maturité**

<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en valeur de marché
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>3 618</b>	<b>1 663</b>	<b>1 814</b>	<b>7 095</b>
Swaps de taux d'intérêts	3 618	1 663	1 814	7 095
Options de taux				
Caps-floors-collars				
Autres instruments conditionnels				
<b>Intruments de devises et or</b>	<b>1 471</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 471</b>
Contrat de change à terme	1 471	0	0	1 471
Options de change				
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers				
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - passif</b>	<b>5 089</b>	<b>1 663</b>	<b>1 814</b>	<b>8 566</b>

**Instruments dérivés de transaction – juste valeur actif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020						Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	0	0	0	0	0	0	0
Futures							0
FRA							0
Swaps de taux d'intérêts							0
Options de taux							0
Caps-floors-collars							0
Autres instruments conditionnels							0
<b>Instruments de devises et or</b>	0	0	0	11 294	515	0	11 809
Contrat de change à terme				2 418	515		2 933
Options de change				8 876			8 876
<b>Autres instruments</b>	0	0	0	317	0	0	317
Dérivés sur actions & indices boursiers				317			317
Dérivés sur métaux précieux							0
Dérivés sur produits de base							0
Dérivés de crédit							0
Autres							0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - actif</b>	0	0	0	11 611	515	0	12 126

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019						Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	0	0	0	0	12	0	12
Futures							0
FRA							0
Swaps de taux d'intérêts					12		12
Options de taux							0
Caps-floors-collars							0
Autres instruments conditionnels							0
<b>Instruments de devises et or</b>	0	0	0	1 665	37	0	1 702
Contrat de change à terme				483	37		520
Options de change				1 182			1 182
<b>Autres instruments</b>	0	0	0	429	0	0	429
Dérivés sur actions & indices boursiers				429			429
Dérivés sur métaux précieux							0
Dérivés sur produits de base							0
Dérivés de crédit							0
Autres							0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - actif</b>	0	0	0	2 094	49	0	2 143

**Instruments dérivés de transaction – juste valeur passif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020						Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Futures							0
FRA							0
Swaps de taux d'intérêts							0
Options de taux							0
Caps-floors-collars							0
Autres instruments conditionnels							0
<b>Instruments de devises et or</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 126</b>	<b>432</b>	<b>0</b>	<b>11 558</b>
Contrat de change à terme				2 250	432		2 682
Options de change				8 876			8 876
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers							0
Dérivés sur métaux précieux							0
Dérivés sur produits de base							0
Dérivés de crédit							0
Autres							0
Sous-total							0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 126</b>	<b>432</b>	<b>0</b>	<b>11 558</b>

  

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019						Total en valeur de marché
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Futures							0
FRA							0
Swaps de taux d'intérêts							0
Options de taux							0
Caps-floors-collars							0
Autres instruments conditionnels							0
<b>Instruments de devises et or</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 491</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1 495</b>
Contrat de change à terme				309	4		313
Options de change				1 182			1 182
<b>Autres instruments</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers							0
Dérivés sur métaux précieux							0
Dérivés sur produits de base							0
Dérivés de crédit							0
Autres							0
Sous-total							0
<b>Total juste valeur des instruments dérivés de couvertures - Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 491</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1 495</b>

**OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS : MONTANT DES ENGAGEMENTS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
	Total encours notionnel	Total encours notionnel
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>	<b>1 708 091</b>	<b>1 748 549</b>
Futures		0
FRA	2 005	0
Swaps de taux d'intérêts	1 705 523	1 747 836
Options de taux		0
Caps-floors-collars	563	713
Autres instruments conditionnels		0
<b>Instruments de devises et or</b>	<b>4 087 144</b>	<b>3 398 065</b>
Contrat de change à terme	2 788 017	2 787 809
Options de change	1 299 127	610 256
<b>Autres instruments</b>	<b>44 061</b>	<b>151 404</b>
Dérivés sur actions & indices boursiers	43 364	151 072
Dérivés sur métaux précieux	697	332
Dérivés sur produits de base		0
Dérivés de crédit		0
Autres		0
<b>Total notionnels</b>	<b>5 839 296</b>	<b>5 298 018</b>

**RISQUE DE CHANGE**

Les limites de risque de change sont revues annuellement dans le cadre d'un Comité des Risques de Marché de CA CIB réunissant les fonctions RPC d'Indosuez Wealth Management et de CFM Indosuez Wealth Management.

Le calcul de la position ouverte contre-valorisée euro prend en compte l'ensemble des comptes des positions de change de la Banque (comptant et terme). Le risque de change chez CFM Indosuez Wealth Management est couvert tous les jours par la Trésorerie. Il convient de rappeler que les positions de change ouvertes pour le compte propre de la Banque sont uniquement générées par l'activité clientèle. CFM Indosuez Wealth Management n'a pas pour vocation de détenir des positions spéculatives. Toutefois, l'outil informatique groupe S2I nécessitant le paiement d'une facture en CHF induit un risque de change pouvant survenir au moment du paiement de la facture. Il a donc été décidé d'effectuer une couverture de celle-ci via l'achat régulier, en fonction des besoins, de devises CHF. Cette couverture change et les arbitrages nécessaires sont présentés trimestriellement lors des comités ALM.

**3.3 Risque de liquidité et de financement**

La politique de gestion des risques de liquidité et de financement s'applique à l'entité sociale CFM Indosuez Wealth Management selon l'approche standard, sans prise en compte des filiales, qui ne sont pas soumises au contrôle de l'ACPR et dont la taille et les activités sont jugées non significatives au titre des risques considérés.

La gestion du risque de liquidité est suivie par le biais de deux ratios réglementaires que sont le Liquidity Coverage Ratio (LCR) pour ce qui relève du risque de liquidité < 30 jours et le Net Stable g Ratio (NSFR) pour ce qui correspond au risque de liquidité Moyen Long Terme. Ces deux ratios sont issus des accords Bâle III avec une limite interne globale de 100%.

**PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RÉSIDUELLE**

31/12/2020						
<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1 627 119	43 667				1 670 786
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location-financement)	2 962 386	48 454	182 746	153 022		3 346 608
<b>Total</b>	<b>4 589 505</b>	<b>92 121</b>	<b>182 746</b>	<b>153 022</b>	<b>0</b>	<b>5 017 394</b>
Dépréciation	-10 452					-10 452
<b>Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>4 579 053</b>	<b>92 121</b>	<b>182 746</b>	<b>153 022</b>	<b>0</b>	<b>5 006 942</b>
31/12/2019						
<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	1 604 069	45 800				1 649 869
Prêts et créances émis sur la clientèle (dont location-financement)	3 436 810	4 667	1 262	818		3 443 557
<b>Total</b>	<b>5 040 879</b>	<b>50 467</b>	<b>1 262</b>	<b>818</b>	<b>0</b>	<b>5 093 426</b>
Dépréciation	-10 592					-10 592
<b>Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>5 030 287</b>	<b>50 467</b>	<b>1 262</b>	<b>818</b>	<b>0</b>	<b>5 082 834</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RÉSIDUELLE**

31/12/2020						
<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Dettes envers les établissements de crédit	71 705					71 705
Dettes envers la clientèle	5 327 145	38 563				5 365 708
<b>Total dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>5 398 850</b>	<b>38 563</b>				<b>5 437 413</b>
31/12/2019						
<i>(en milliers d'euros)</i>	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	Total
Dettes envers les établissements de crédit	63 571					63 571
Dettes envers la clientèle	5 421 040	88 621				5 509 661
<b>Total dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</b>	<b>5 484 611</b>	<b>88 621</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 573 232</b>



## GARANTIES FINANCIÈRES EN RISQUE DONNÉES PAR MATURITÉ ATTENDUE

Concernant les Garanties financières données, aucune ne sont classifiées sous surveillance, aucune ne font l'objet de provisions ni au 31/12/2019, ni au 31/12/2020 en Bucket 3.

### 3.4 Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres et de dépôts à taux fixe. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

- Politique de microcouverture : les éléments d'actif ou passif de montants et / ou d'échéances significatifs font l'objet d'une microcouverture par swap (ex : crédits longs à la clientèle...).
- Politique de macrocouverture : les éléments d'actif ou passif de montants qui n'atteignent pas le seuil de faisabilité d'une microcouverture mais d'échéance significative, font l'objet de regroupement par similarité et sont macro-couverts.

Les instruments de couverture de CFM Indosuez Wealth Management rentrent dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

#### *Couverture de juste valeur*

Les couvertures de juste valeur modifient le risque induit par les variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variable.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

#### *Couverture de flux de trésorerie*

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

Les couvertures de flux de trésorerie comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

## INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur de marché <i>positive</i>	Valeur de marché <i>négative</i>	Montant notionnel	Valeur de marché <i>positive</i>	Valeur de marché <i>négative</i>	Montant notionnel
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>27 646</b>	<b>6 039</b>	<b>1 705 523</b>	<b>25 332</b>	<b>6 898</b>	<b>1 434 505</b>
Taux d'intérêt	27 646	6 039	1 705 523	25 332	6 898	1 434 505
Instruments de capitaux propres						
Change						
Crédit						
Matières premières						
Autres						
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>5 301</b>	<b>531</b>	<b>731 750</b>	<b>6 961</b>	<b>1 668</b>	<b>783 542</b>
Taux d'intérêt	5 180		563	5 743	197	312 844
Instruments de capitaux propres						
Change	121	531	731 187	1 218	1 471	470 698
Crédit						

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur de marché		Montant notionnel	Valeur de marché		Montant notionnel
	<i>positive</i>	<i>négative</i>		<i>positive</i>	<i>négative</i>	
Matières premières						
Autres						
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 947</b>	<b>6 570</b>	<b>2 437 273</b>	<b>32 293</b>	<b>8 566</b>	<b>2 218 047</b>

### Opérations sur instruments dérivés de couverture : analyse par durée résiduelle (notionnels)

La ventilation des notionnels des instruments dérivés est présentée par maturité contractuelle résiduelle.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020						Total notionnel
	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>				<b>420 795</b>	<b>824 268</b>	<b>461 023</b>	<b>1 706 086</b>
Futures							
FRA							
Swaps de taux d'intérêts				420 795	823 705	461 023	1 705 523
Options de taux							
Caps-floors-collars					563		563
Autres instruments conditionnels							
<b>Instruments de devises</b>							
Opérations fermes de change							
Options de change							
<b>Autres instruments</b>							
Autres							
<b>Sous-total</b>				<b>420 795</b>	<b>824 268</b>	<b>461 023</b>	<b>1 706 086</b>
Opérations de change à terme				731 187			731 187
<b>Total notionnel des instruments dérivés de couverture</b>				<b>1 151 982</b>	<b>824 268</b>	<b>461 023</b>	<b>2 437 273</b>

31/12/2019							
<i>(en milliers d'euros)</i>	Opérations sur marchés organisés			Opérations de gré à gré			Total notionnel
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Instruments de taux d'intérêt</b>				1 383 655	195 236	168 458	1 747 349
Futures							
FRA							
Swaps de taux d'intérêts				1 383 655	194 523	168 458	1 746 636
Options de taux							
Caps-floors-collars					713		713
Autres instruments conditionnels							
<b>Instruments de devises</b>							
Opérations fermes de change							
Options de change							
<b>Autres instruments</b>							
Autres							
<b>Sous-total</b>				1 383 655	195 236	168 458	1 747 349
Opérations de change à terme				470 698			470 698
<b>Total notionnel des instruments dérivés de couverture</b>				1 854 353	195 236	168 458	2 218 047

La note 3.2 « Risque de marché - Opérations sur instruments dérivés : analyse par durée résiduelle » présente la ventilation des valeurs de marché des instruments dérivés de couverture par maturité contractuelle résiduelle.

Couverture de juste valeur**Instruments dérivés de couverture**

31/12/2020

	Valeur comptable		Variations de la juste valeur sur la période (y. c. cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Actif	Passif		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Couverture de juste valeur</b>				
Marchés organisés				
Taux d'intérêt				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Change				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Marchés de gré à gré</b>	<b>72</b>	<b>5 717</b>	<b>-2 081</b>	<b>585 702</b>
Taux d'intérêt	72	5 717	-2 081	585 702
Instruments fermes	72	5 717	-2 081	585 702
Instruments conditionnels				
Change				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Total des micro-couvertures de juste valeur</b>	<b>72</b>	<b>5 717</b>	<b>-2 081</b>	<b>585 702</b>
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>27 574</b>	<b>322</b>	<b>5 146</b>	<b>1 119 821</b>
<b>Total Couverture de juste valeur</b>	<b>27 646</b>	<b>6 039</b>	<b>3 065</b>	<b>1 705 523</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019			
	Valeur comptable		Variations de la juste valeur sur la période (y. c. cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Actif	Passif		
<b>Couverture de juste valeur</b>				
Marchés organisés	0	0	0	0
Taux d'intérêt	0	0	0	0
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Change	0	0	0	0
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Marchés de gré à gré</b>	<b>679</b>	<b>5 185</b>	<b>215</b>	<b>395 354</b>
Taux d'intérêt	679	5 185	215	395 354
Instruments fermes	679	5 185	215	394 641
Instruments conditionnels				713
Change	0	0	0	0
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Total des micro-couvertures de juste valeur</b>	<b>679</b>	<b>5 185</b>	<b>215</b>	<b>395 354</b>
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>24 683</b>	<b>1 713</b>	<b>7 964</b>	<b>1 039 151</b>
<b>Total Couverture de juste valeur</b>	<b>25 362</b>	<b>6 898</b>	<b>8 179</b>	<b>1 434 505</b>

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

**Éléments couverts***Micro-couvertures*

31/12/2020

	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluations de juste valeur sur la période liées à la couverture (y. c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>				
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
<b>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</b>	<b>585 084</b>	<b>5 045</b>		<b>2 162</b>
Taux d'intérêt	585 084	5 045		2 162
Change				
Autres				
<b>Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments d'actif</b>	<b>585 084</b>	<b>5 045</b>		<b>2 162</b>
<b>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</b>				
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
<b>Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments de passif</b>				

	31/12/2019			
	Couvertures existantes		Couvertures ayant cessé	Réévaluations de juste valeur sur la période liées à la couverture (y. c. cessations de couvertures au cours de la période)
	Valeur comptable	dont cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture	Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
<b>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</b>	<b>396 285</b>	<b>2 840</b>	<b>0</b>	<b>-215</b>
Taux d'intérêt	396 285	2 840		-262
Change				47
Autres				
<b>Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments d'actif</b>	<b>396 285</b>	<b>2 840</b>	<b>0</b>	<b>-215</b>
<b>Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Taux d'intérêt				
Change				
Autres				
<b>Total de la couverture de Juste valeur sur les éléments de passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La juste valeur des portions couvertes des instruments financiers micro-couverts en juste valeur est comptabilisée dans le poste du bilan auquel elle se rattache. Les variations de juste valeur des portions couvertes des instruments financiers micro-couverts en juste valeur sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.

*Macro-couvertures*

	<b>31/12/2020</b>	
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler sur couvertures ayant cessé</b>
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instrument de dettes comptabilisés au coût amorti		284
<b>Total - Actifs</b>		<b>284</b>
Instrument de dettes comptabilisés au coût amorti	1 119 821	24 174
<b>Total - Passifs</b>	<b>1 119 821</b>	<b>24 174</b>
<b>Total de la couverture de juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>1 119 821</b>	<b>24 174</b>

	<b>31/12/2019</b>	
<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Cumul des réévaluations de juste valeur liées à la couverture restant à étaler sur couvertures ayant cessé</b>
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instrument de dettes comptabilisés au coût amorti		1 120
<b>Total - Actifs</b>	<b>0</b>	<b>1 120</b>
Instrument de dettes comptabilisés au coût amorti	1 039 151	19 864
<b>Total - Passifs</b>	<b>1 039 151</b>	<b>19 864</b>

La juste valeur des portions couvertes des instruments financiers macro-couverts en juste valeur est comptabilisée dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » au bilan. Les variations de juste valeur des portions couvertes des instruments financiers macro-couverts en juste valeur sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.



**Résultat de la comptabilité de couverture**

31/12/2020

**Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y. c. cessations de couverture)</b>	<b>Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y. c. cessations de couverture)</b>	<b>Part de l'inefficacité de la couverture</b>
Taux d'intérêt	3 065	-2 984	81
Change			
Autres			
<b>Total</b>	<b>3 065</b>	<b>-2 984</b>	<b>81</b>

31/12/2019

**Résultat net (Résultat de la comptabilité de couverture)**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Variation de juste valeur sur les instruments de couverture (y. c. cessations de couverture)</b>	<b>Variation de juste valeur sur les éléments couverts (y. c. cessations de couverture)</b>	<b>Part de l'inefficacité de la couverture</b>
Taux d'intérêt	8 179	-8 179	0
Change		0	0
Autres			
<b>Total</b>	<b>8 179</b>	<b>-8 179</b>	<b>0</b>

---



---

Couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger
**Instruments dérivés de couverture**

	31/12/2020		Variations de la juste valeur sur la période (y. c. cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Valeur comptable			
	Actif	Passif		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>				
<b>Marchés organisés</b>				
Taux d'intérêt				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Change				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Marchés de gré à gré</b>	<b>121</b>	<b>531</b>	<b>141</b>	<b>731 750</b>
Taux d'intérêt				563
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				563
Change	121	531	141	731 187
Instruments fermes	121	531	141	731 187
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Total des micro-couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>121</b>	<b>531</b>	<b>141</b>	<b>731 750</b>
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	5 180		-2	
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de change				
<b>Total des macro-couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>5 180</b>		<b>-2</b>	
<b>Total de la couverture de flux de trésorerie</b>	<b>5 301</b>	<b>531</b>	<b>139</b>	<b>731 750</b>
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>				

	31/12/2019			
	Valeur comptable		Variations de la juste valeur sur la période (y. c. cessation de couverture au cours de la période)	Montant notionnel
	Actif	Passif		
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>				
<b>Marchés organisés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Taux d'intérêt	0	0	0	0
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Change	0	0	0	0
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Marchés de gré à gré</b>	<b>1 323</b>	<b>1 668</b>	<b>83</b>	<b>692 542</b>
Taux d'intérêt	105	197	58	221 844
Instruments fermes	105	197	58	221 844
Instruments conditionnels				
Change	1 218	1 471	25	470 698
Instruments fermes	1 218	1 471	25	470 698
Instruments conditionnels				
Autres				
<b>Total des micro-couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>1 323</b>	<b>1 668</b>	<b>83</b>	<b>692 542</b>
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	5 638		-1 882	91 000
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de change				
<b>Total des macro-couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>5 638</b>	<b>0</b>	<b>-1 882</b>	<b>91 000</b>
<b>Total de la couverture de flux de trésorerie</b>	<b>6 961</b>	<b>1 668</b>	<b>-1 799</b>	<b>783 542</b>
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>				

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées au sein du poste « Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres » à l'exception de la part inefficace de la relation de couverture qui est comptabilisée au sein du poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » au compte de résultat.



### 3.5 Risques opérationnels

Le groupe Indosuez Wealth Management a mis en œuvre une cartographie des risques opérationnels harmonisée, constituée d'une liste d'activités et de processus dont la structure est commune à chaque entité. Elle s'applique au périmètre de contrôle interne de CFM Indosuez Wealth Management et de ses filiales.

Chaque domaine de la cartographie des risques opérationnels est revu et validé annuellement par le responsable d'activité en lien avec le Contrôle Permanent. Des cartographies transverses des risques de non-conformité, de fraude interne, externe et juridique, sont également validées annuellement par la Compliance et la Direction Juridique. La synthèse de la cartographie et l'avancement de sa révision sont présentés annuellement au Comité de Contrôle Interne qui en valide la cartographie, le plan d'action et les résultats du backtesting.

### 3.6 Gestion du capital et ratios réglementaires

Conformément au règlement européen 575/2013 (CRR), la gestion de ces ratios est effectuée directement par CA-CIB.

#### Note 4 :

Notes relatives au compte de résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

#### 4.1 Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sur les actifs financiers au coût amorti</b>	<b>35 462</b>	<b>59 098</b>
Opérations avec les établissements de crédit	2 151	17 359
Opérations internes au Crédit Agricole		
Opérations avec la clientèle	33 298	41 487
Opérations de location-financement		
Titres de dettes	13	252
<b>Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>-106</b>
Opérations avec les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	0	-106
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>22 349</b>	<b>13 351</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>		
<b>PRODUITS D'INTÉRÊTS</b>	<b>57 811</b>	<b>72 343</b>
<b>Sur les passifs financiers au coût amorti</b>	<b>-8 273</b>	<b>-24 165</b>
Opérations avec les établissements de crédit	-1 314	-1 907
Opérations internes au Crédit Agricole		
Opérations avec la clientèle	-6 959	-22 258
Opérations de location-financement		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>-14 635</b>	<b>-843</b>
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	<b>-103</b>	<b>-5</b>
<b>CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>-23 011</b>	<b>-25 013</b>

**4.2 Produits et charges de commissions**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	0	-120	-120	0	-94	-94
Sur opérations avec la clientèle	2 012	0	2 012	1 684	0	1 684
Sur opérations sur titres	17 674	0	17 674	13 409	0	13 409
Sur opérations de change	5 561	0	5 561	5 065	-1	5 064
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	173	0	173	140	0	140
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	18 480	-8 027	10 453	18 533	-8 647	9 886
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	33 372	-1 771	31 601	32 333	-1 798	30 535
<b>Total Produits et charges de commissions</b>	<b>77 272</b>	<b>-9 918</b>	<b>67 354</b>	<b>71 164</b>	<b>-10 540</b>	<b>60 624</b>

**4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dividendes reçus		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	4 678	6 830
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	290	393
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option		
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	9 719	11 749
Résultat de la comptabilité de couverture	81	0
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>14 768</b>	<b>18 972</b>

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		
	Produits	Pertes	Net
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts			0
Variation de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)			0
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuilles d'instruments financiers</b>	<b>3 065</b>	<b>-2 984</b>	<b>81</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts		-2 984	-2 984
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	3 065		3 065
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>3 065</b>	<b>-2 984</b>	<b>81</b>

  

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019		
	Produits	Pertes	Net
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts			0
Variation de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)			0
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuilles d'instruments financiers</b>	<b>8 179</b>	<b>-8 179</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur des éléments couverts		-8 179	-8 179
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	8 179		8 179
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture partie inefficace			0
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>8 179</b>	<b>-8 179</b>	<b>0</b>

**4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	0	-87
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	0	0
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>-87</b>

**4.5 Produits et Charges nets des autres activités**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	-136	0
Autres produits nets de l'activité d'assurance		0
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance		0
Produits nets des immeubles de placement		0
Autres produits (charges) nets	727	542
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>591</b>	<b>542</b>

**4.6 Charges générales d'exploitation**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Charges de personnel	-53 780	-57 219
Impôts, taxes et contributions réglementaires	-457	-935
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-31 022	-32 413
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>-85 259</b>	<b>-90 567</b>

**4.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>-5 680</b>	<b>-4 449</b>
Immobilisations corporelles <sup>(1)</sup>	-5 428	-4 140
Immobilisations incorporelles	-252	-309
<b>Dotations (reprises) aux dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Immobilisations corporelles	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-5 680</b>	<b>-4 449</b>

*(1) Dont 1 566 milliers d'euros comptabilisés au titre de l'amortissement du droit d'utilisation au 31 décembre 2019 et 3 701 milliers d'euros en 2020.*



**4.8 Coût du risque***(en milliers d'euros)*

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)</b>	<b>-233</b>	<b>-378</b>
<b>Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir</b>	<b>377</b>	<b>-420</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	69
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	210	-398
Engagements par signature	167	-91
<b>Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie</b>	<b>-610</b>	<b>42</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	18
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-402	40
Engagements par signature	-208	-16
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-1 195</b>	<b>-713</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-270	159
Engagements par signature	0	0
Autres actifs		0
Risques et charges	-925	-872
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-1 428</b>	<b>-1 091</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	0	0
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-4	-10
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti		0
comptabilisés en capitaux propres recyclables		0
Décotes sur crédits restructurés		0
Pertes sur engagements par signature		0
Autres pertes	-117	-178
Autres produits		0
<b>Coût du risque</b>	<b>-1 549</b>	<b>-1 279</b>

**4.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>6</b>	<b>31 878</b>
Plus-values de cession	16	33 505
Moins-values de cession	-10	-1 627
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Plus-values de cession		
Moins-values de cession		
<b>Produits (charges) nets sur opérations de regroupement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>6</b>	<b>31 878</b>

**4.10 Impôts**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Charge d'impôt courant	-3 810	-5 936
Produits/Charges d'impôt différé	428	-7 855
<b>Charge d'impôt de la période</b>	<b>-3 382</b>	<b>-13 791</b>

**4.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

*Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains et pertes sur écarts de conversion</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Écart de réévaluation de la période		
Transfert en résultat		
Autres variations		
<b>Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</b>	<b>0</b>	<b>-29</b>
Écart de réévaluation de la période	0	-116
Transfert en résultat	0	87
Autres variations		
<b>Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture</b>	<b>327</b>	<b>-3 352</b>
Écart de réévaluation de la période	327	-3 352
Transfert en résultat		
Autres variations		

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Écart de réévaluation de la période		
Transfert en résultat		
Autres variations		
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>		
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables</b>	<b>327</b>	<b>-3 381</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>		
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-484	-400
<b>Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Écart de réévaluation de la période		
Transfert en réserves		
Autres variations		
<b>Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables</b>	<b>650</b>	<b>-5 288</b>
Écart de réévaluation de la période	650	-5 288
Transfert en réserves		
Autres variations		
<b>Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>		
<b>Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence</b>		
<b>Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence</b>	<b>4 681</b>	
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées</b>		
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables</b>	<b>4 847</b>	<b>-5 688</b>
<b>Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>5 174</b>	<b>-9 069</b>
Dont part du Groupe		
Dont participations ne donnant pas le contrôle		

**Note 5 :****Informations sectorielles**

Le groupe CFM Indosuez Wealth n'exerce qu'une activité de gestion de fortune.

**Note 6 :****Note relative au bilan****6.1 Caisse, banques centrales**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	5 126		4 972	
Banques centrales	534 863		464 244	
<b>Valeur au bilan</b>	<b>539 989</b>	<b>0</b>	<b>469 216</b>	<b>0</b>

**6.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**

*Actifs financiers à la juste valeur par résultat*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	12 126	2 143
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 273</b>	<b>2 029</b>
Instrument de capitaux propres		
Instrument de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	2 273	2 029
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>14 399</b>	<b>4 172</b>
<b>Dont Titres prêtés</b>		

*Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Instrument de capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
<b>Titres de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
OPCVM		
<b>Prêts et créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Valeurs reçues en pension		
<b>Instrument dérivés</b>	<b>12 126</b>	<b>2 143</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>12 126</b>	<b>2 143</b>

*Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Titres de dettes</b>	<b>2 273</b>	<b>2 029</b>
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
OPCVM	2 273	2 029
<b>Prêts et créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Valeurs reçues en pension		
<b>Total Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 273</b>	<b>2 029</b>

*Passifs financiers à la juste valeur par résultat*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	11 558	1 495
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>11 558</b>	<b>1 495</b>

*Passifs financiers détenus à des fins de transaction*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Titres vendus à découvert	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Instruments dérivés	11 558	1 495
<b>Valeur au bilan</b>	<b>11 558</b>	<b>1 495</b>

**6.3 Instruments dérivés de couverture**

Une information détaillée est fournie dans la note 3.4 relative à la couverture du risque de flux de trésorerie ou de juste valeur, notamment sur taux d'intérêt et de change.

**6.4 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>			<b>31/12/2019</b>		
	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Gains latents</b>	<b>Pertes latentes</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0			0		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	344	124		333	113	
<b>Total</b>	<b>344</b>	<b>124</b>	<b>0</b>	<b>333</b>	<b>113</b>	<b>0</b>

*Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables*

Non applicable au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

*Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables*

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres non recyclables

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable	344	124		231	11	
Titres de participation non consolidés	0	0		102	102	
<b>Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</b>	<b>344</b>	<b>124</b>	<b>0</b>	<b>333</b>	<b>113</b>	<b>0</b>
Impôts		33			32	
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)</b>		<b>91</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>0</b>

**6.5 Actifs financiers au coût amorti**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 670 568	1 649 680
Prêts et créances sur la clientèle	3 336 374	3 433 154
Titres de dettes	151 442	221 881
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 158 384</b>	<b>5 304 715</b>

*Prêts et créances sur les établissements de crédit*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Établissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	1 664 310	1 639 321
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux	114 059	93 611
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux	399 004	74 893
dont comptes et prêts à terme sains	1 151 247	1 470 817
Valeurs reçues en pension	0	0
Titres reçus en pension livrée	6 476	10 548
Prêts subordonnés	0	0
Autres prêts et créances	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>1 670 786</b>	<b>1 649 869</b>
Dépréciations	-218	-189
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 670 568</b>	<b>1 649 680</b>

*Prêts et créances sur la clientèle**(en milliers d'euros)*

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	1 384	868
Autres concours à la clientèle	1 571 211	1 649 437
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés		
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés		
Comptes ordinaires débiteurs	1 765 339	1 784 037
<b>Valeur brute</b>	<b>3 337 934</b>	<b>3 434 342</b>
Dépréciations (Buckets 1 et 2)	-1 560	-1 188
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>3 336 374</b>	<b>3 433 154</b>
<b>Opérations de location-financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Location-financement immobilier	0	0
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	0	0
<b>Valeur brute</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépréciations	0	0
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 336 374</b>	<b>3 433 154</b>

*Titres de dettes**(en milliers d'euros)*

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	151 503	221 972
<b>Total</b>	<b>151 503</b>	<b>221 972</b>
Dépréciations	-61	-91
<b>Valeur au bilan</b>	<b>151 442</b>	<b>221 881</b>

**6.6 Exposition au risque souverain**

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Le Groupe CFM INDOSUEZ WEALTH ne présente pas d'exposition particulière au risque souverain au 31/12/2020.

**6.7 Passifs financiers au coût amorti**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Dettes envers les établissements de crédit	71 705	63 571
Dettes envers la clientèle	5 365 708	5 509 661
Dettes représentées par un titre	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 437 413</b>	<b>5 573 232</b>

*Dettes envers les établissements de crédit*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	71 705	63 571
dont comptes ordinaires créditeurs <sup>1</sup>	17 529	39 579
dont comptes et emprunts au jour le jour <sup>1</sup>	54 176	23 992
Valeurs données en pension	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
<b>Valeur au bilan</b>	<b>71 705</b>	<b>63 571</b>

*Dettes envers la clientèle*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Comptes ordinaires créditeurs	4 895 655	4 330 331
Comptes d'épargne à régime spécial		
Autres dettes envers la clientèle	470 053	1 179 330
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>5 365 708</b>	<b>5 509 661</b>

**6.8 Actifs et passifs d'impôts courants et différés**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Impôts courants	4 051	6 110
Impôts différés	2 727	7 777
<b>TOTAL ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>6 778</b>	<b>13 887</b>
Impôts courants	3 749	5 932
Impôts différés	11 208	21 571
<b>TOTAL PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>14 957</b>	<b>27 503</b>

Au 31 décembre 2019, le stock d'impôts différés était présenté en net à l'actif.

En 2020, ce stock a correctement été reclassé en déduction des autres impôts différés passifs ; pour 1.5 M€ à l'actif et 6.7 M€ au passif.

Afin de déterminer le niveau d'impôt différé actif devant être comptabilisé, le CFM INDOSUEZ WEALTH prend en compte pour chaque entité ou groupe fiscal concerné le régime fiscal applicable et les projections de résultat établies lors du processus budgétaire.



Le net des actifs et passifs d'impôts différés se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif	Impôts différés Actif	Impôts différés Passif
<b>Décalages temporaires comptables-fiscaux</b>	<b>912</b>	<b>7 423</b>	<b>953</b>	<b>7 879</b>
Plus-values réalisées en suspension d'imposition (régime du remploi)		7 423		7 879
Provisions pour risques et charges non déductibles	742		775	
Autres différences temporaires	170		178	
<b>Impôts différés sur réserves latentes</b>	<b>0</b>	<b>1 850</b>	<b>6 727</b>	<b>13 463</b>
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres				
Couverture de flux de trésorerie		1 230	6 727	13 463
Gains et pertes sur écarts actuariels		620		
Gains et pertes sur variation du risque de crédit propre				
Impôts différés sur résultat	1 815	1 935	97	229
<b>Total Impôts différés</b>	<b>2 727</b>	<b>11 208</b>	<b>7 777</b>	<b>21 571</b>

Les impôts différés sont nets au bilan par entité fiscale.

## 6.9 Comptes de régularisation actifs, passifs et divers

*Comptes de régularisation et actifs divers*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres actifs</b>	<b>26 681</b>	<b>49 875</b>
Compte de stocks et emplois divers	89	60
Gestion collective des titres Livret de développement durable	3 583	
Débiteurs divers	3 567	5 223
Comptes de règlements	37	22
Dépôt de garantie sur opération marché	19 104	43 138
Marge variable versée	301	1 432
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>11 679</b>	<b>9 685</b>
Comptes d'encaissement et de transfert	621	62
Comptes d'ajustements et comptes d'écart	694	
Produits à recevoir	6 608	7 786
Charges constatées d'avance	3 002	1 712
Autres comptes de régularisation	754	125
<b>Valeur au bilan</b>	<b>38 360</b>	<b>59 560</b>

*Comptes de régularisation et passifs divers*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Autres passifs <sup>(1)</sup></b>	<b>58 965</b>	<b>35 198</b>
Comptes de règlements	10	4
Créditeurs divers	16 252	13 506
Dettes locatives <sup>(3)</sup>	7 208	3 337
Versement restant à effectuer sur titres		
Marge initiale sur opé de marché	35 495	18 351
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>37 937</b>	<b>42 264</b>
Comptes d'encaissement et de transfert <sup>(2)</sup>		
Comptes d'ajustements et comptes d'écart	3 384	1 893
Charges constatées d'avance	0	
Charges à payer	33 570	37 490
Autres comptes de régularisation	983	2 881
<b>Valeur au bilan</b>	<b>96 902</b>	<b>77 462</b>

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

(2) Les montants sont indiqués en net.

(3) Cf. note 1.1 Normes applicables et comparabilité - IFRS 16 Contrats de location

**6.10 Immeubles de placement**

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2019	01/01/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	1 270	1 270		1 310				2 580
Amortissements et dépréciations	- 84	- 84		0			-136	-136
<b>Valeur au bilan</b>	<b>1 270</b>	<b>1 186</b>		<b>1 310</b>			<b>-136</b>	<b>2 444</b>

**Juste valeur des immeubles de placement**

Le solde représente l'acquisition de 2 immeubles au coût amorti en 2016 et en 2020. À ce jour, la valeur de marché de ces 2 biens reste supérieure à leur coût d'acquisition.

**6.11 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles d'exploitation incluent les droits d'utilisation des immobilisations prises en location en tant que preneur.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles d'exploitation sont présentés y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	01/01/2020	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>								
Valeur brute	182 155	182 155		1 479	-307		5 661	188 988
Amortissements et dépréciations	-39 189	-39 189		-5 319	290		-356	-44 574
<b>Valeur au bilan</b>	<b>142 966</b>	<b>142 966</b>		<b>-3 840</b>	<b>-17</b>		<b>5 305</b>	<b>144 415</b>

**Immobilisations incorporelles**

Valeur brute	54 845	54 845		2 540	-521		0	56 864
Amortissements et dépréciations	-14 676	-14 676		-251	344		0	-14 583
<b>Valeur au bilan</b>	<b>40 169</b>	<b>40 169</b>		<b>2 289</b>	<b>-177</b>		<b>0</b>	<b>42 281</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	01/01/2019	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2019
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>								
Valeur brute	49 122	54 086		135 422	-7 353		0	182 155
Amortissements et dépréciations	-39 209	-40 886		-4 115	5 753		59	-39 189
<b>Valeur au bilan</b>	<b>9 913</b>	<b>13 200</b>	<b>0</b>	<b>131 307</b>	<b>-1 600</b>		<b>59</b>	<b>142 966</b>

**Immobilisations incorporelles**

Valeur brute	56 689	53 819	0	1 033	-7			54 845
Amortissements et dépréciations	-16 051	-14 374	0	-309	7		0	-14 676
<b>Valeur au bilan</b>	<b>40 638</b>	<b>39 445</b>	<b>0</b>	<b>724</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>40 169</b>

**6.12 Provisions**

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2020	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Risques sur les produits épargne-logement	0							
Risques d'exécution des engagements par signature	1 166		1 758		-1 721	-180		1 023
Risques opérationnels	0							
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	5 459		414	-45		-2	-161	5 665
Litiges divers	5 218		1 290	-173	-367	1		5 969
Participations	0							
Restructurations	0							
Autres risques	0							
<b>Total</b>	<b>11 843</b>		<b>3 462</b>	<b>-218</b>	<b>-2 088</b>	<b>-181</b>	<b>-161</b>	<b>12 657</b>

  

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2019	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2019
Risques sur les produits épargne-logement								
Risques d'exécution des engagements par signature	1 060	0	903	0	-796	-1	0	1 166
Risques opérationnels	0							0
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	4 656	0	1 638	-1 256	0	0	421	5 459
Litiges divers	4 347	0	899	0	-27	-1	0	5 218
Participations	0							0
Restructurations	0							0
Autres risques	0							0
<b>Total</b>	<b>10 063</b>	<b>0</b>	<b>3 440</b>	<b>-1 256</b>	<b>-823</b>	<b>-2</b>	<b>421</b>	<b>11 843</b>

### 6.13 Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions du CFM Indosuez Wealth Management, s'élèvent à 573.000, intégralement libérées, d'une valeur nominale de 61 euros.

70,1% du Capital est détenu par le Groupe Crédit Agricole SA. Le reste du Capital est détenu par des investisseurs institutionnels ou actionnaires individuels, aucun ne détenant plus de 10% du Capital.

Les dividendes par action versés au cours des 3 derniers exercices se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018	2017
Dividende ordinaire versé par action	0	44,44	44,44

### 6.14 Ventilation des actifs et passifs financiers par échéance contractuelle

La ventilation des soldes au bilan des actifs et passifs financiers est réalisée par date d'échéance contractuelle.

L'échéance des instruments dérivés de transaction et de couverture correspond à leur date de maturité contractuelle.

Les actions et autres titres à revenu variable sont par nature sans échéance contractuelle ; ils sont positionnés en « Indéterminée ».

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, Banques centrales	539 989					539 989
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 306	412	515	2 166		14 399
Instruments dérivés de couverture	17 385	433	5 784	9 345		32 947
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					344	344
Actifs financiers au coût amorti	4 648 888	131 783	224 695	153 018		5 158 384
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	284					284
<b>Total actifs financiers par échéance</b>	<b>5 217 852</b>	<b>132 628</b>	<b>230 994</b>	<b>164 529</b>	<b>344</b>	<b>5 746 347</b>
Banques centrales						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 738	388	432			11 558
Instruments dérivés de couverture	1 275	352	1 402	3 541		6 570
Passif financiers au coût amorti	5 398 850	38 563				5 437 413
Dettes subordonnées						
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	24 174					24 174
<b>Total passifs financiers par échéance</b>	<b>5 435 037</b>	<b>39 303</b>	<b>1 834</b>	<b>3 541</b>	<b>0</b>	<b>5 479 715</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019				Indéterminée	Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans		
Caisse, Banques centrales	469 216					469 216
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	487	1 741	49	1 895		4 172
Instruments dérivés de couverture	20 955	515	2 761	8 062		32 293
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres					333	333
Actifs financiers au coût amorti	5 093 836	121 436	88 625	818		5 304 715
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 120					1 120
<b>Total actifs financiers par échéance</b>	<b>5 585 614</b>	<b>123 692</b>	<b>91 435</b>	<b>10 775</b>	<b>333</b>	<b>5 811 849</b>
Banques centrales						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	231	1 260	4			1 495
Instruments dérivés de couverture	4 480	609	1 663	1 814		8 566
Passif financiers au coût amorti	5 484 611	88 621				5 573 232
Dettes subordonnées						0
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	19 864					19 864
<b>Total passifs financiers par échéance</b>	<b>5 509 186</b>	<b>90 490</b>	<b>1 667</b>	<b>1 814</b>		<b>5 603 157</b>

**Note 7 :****Avantages au personnel et autres rémunérations****7.1 Détail des charges de personnel**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et traitements	40 165	42 115
Cotisation au titre des retraites (régime à cotisations définies)	6 348	5 993
Cotisation au titre des retraites (régime à prestations définies)	0	0
Autres charges sociales	6 786	7 898
Intéressement et participation	424	1 179
Impôts et taxes sur rémunération	57	34
<b>Total charges de personnel</b>	<b>53 780</b>	<b>57 219</b>

**7.2 Effectif moyen et fin de période**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Effectif moyen 31/12/2020	Effectif fin de période 31/12/2020	Effectif fin de période 31/12/2019
Monaco	379	382	387
Étranger	7	7	7
<b>Total</b>	<b>386</b>	<b>389</b>	<b>394</b>

### 7.3 Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Par conséquent, les sociétés du groupe CFM INDOSUEZ WEALTH n'ont pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer.

### 7.4 Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
	<b>Toutes zones</b>	<b>Toutes zones</b>
<b>Dette actuarielle au 31/12/N-1</b>	4 004	3 402
Écart de change	0	0
Coût des services rendus sur l'exercice	259	202
Coût financier	44	48
Cotisations employés	0	0
Autres évènements significatifs	0	0
Variation de périmètre	0	0
Prestations versées par l'employeur	-60	-69
Taxes, charges administratives et primes	0	0
(Gains)/pertes actuariels - liés aux hypothèses	-161	421
<b>Dette actuarielle au 31/12/N</b>	<b>4 086</b>	<b>4 004</b>

*Régimes à prestations définies : principales hypothèses actuarielles*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Taux d'actualisation	0,98%	1,42%
Taux de rendement effectifs des actifs du régime et des droits à remboursement	0,00%	0,00%
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%

### 7.5 Autres avantages sociaux

En France et à Monaco, les principales entités du Groupe versent des gratifications au titre de l'obtention de médailles du travail. Les montants sont variables suivant les usages et les conventions collectives en vigueur.

Les provisions constituées par le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH au titre de ces autres engagements sociaux s'élèvent à 1 364 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

**Note 8 :****Contrats de location****8.1 Contrats de location dont le Groupe est preneur**

Le poste « Immobilisations corporelles d'exploitation » au bilan est composé d'actifs détenus en propre et d'actifs loués qui ne remplissent pas la définition d'immeubles de placement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>
Immobilisations corporelles détenues en propre	136 057
Droits d'utilisation des contrats de location	8 358
<b>Total Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>144 415</b>

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH est également preneur dans des contrats de location de matériel informatique (photocopieurs, ordinateurs, ...) pour des durées de 1 à 3 ans. Ces contrats sont de faible valeur et/ou de courte durée. Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH a choisi, en accord avec le Groupe Crédit Agricole, d'appliquer les exemptions prévues par IFRS 16 et de ne pas comptabiliser au bilan de droit d'utilisation et de dette locative sur ces contrats.

*Variation des actifs au titre du droit d'utilisation*

Le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH est preneur de nombreux actifs dont des agences et des locaux à usage de bureau.

Les informations relatives aux contrats dont le groupe CFM INDOSUEZ WEALTH est preneur sont présentées ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>01/01/2020</b>	<b>Variations de périmètre</b>	<b>Augmentations (acquisitions)</b>	<b>Diminutions (cessions)</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Immobilier</b>							
Valeur brute	7 674		172			5 661	13 507
Amortissements et dépréciations	-3 014		-1 863			-272	-5 149
<b>Total Immobilier</b>	<b>4 660</b>		<b>-1 691</b>			<b>5 389</b>	<b>8 358</b>
<b>Mobilier</b>							
Valeur brute							0
Amortissements et dépréciations							0
Total Mobilier	0	0	0	0	0	0	0
Total Droits d'utilisation	<b>4 660</b>	<b>0</b>	<b>-1 691</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 389</b>	<b>8 358</b>



*Échéancier des dettes locatives*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020			<b>Total Dettes locatives</b>
	≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	
<b>Dettes locatives</b>	-	7 062	146	7 208

*Détail des charges et produits de contrats de location*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-103
<b>Total Intérêts et charges assimilées (PNB)</b>	<b>-103</b>
Charges relatives aux contrats de location court terme	
Charges relatives aux contrats de location de faible valeur	
Charges relatives aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation de la dette	
Produits de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	
Profits ou pertes résultant de transactions de cession-bail	
Profits ou pertes résultant de modifications de contrats de location	
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>0</b>
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-2 135
<b>Total Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>-2 135</b>
<b>Total Charges et produits de contrats de location</b>	<b>-2 238</b>

*Montants des flux de trésorerie de la période*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
<b>Total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location</b>	<b>804</b>

**8.2 Contrats de location dont le Groupe est bailleur**

Le Groupe n'a aucun contrat de location dans lequel il est bailleur.

**Note 9 :****Engagements de financement et de garantie et autres garanties***Engagements donnés et reçus*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Engagements donnés</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>921 047</b>	<b>1 094 692</b>
Engagements en faveur des établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle	921 047	1 094 692
Ouverture de crédits confirmés	916 885	1 094 142
Ouverture de crédits documentaires	59	171
Autres ouvertures de crédits confirmés	916 826	1 093 971
Autres engagements en faveur de la clientèle	4 162	550
<b>Engagements de garantie</b>	<b>142 664</b>	<b>270 229</b>
Engagements d'ordre des établissements de crédit	2 087	29 746
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	0	34
Autres garanties	2 087	29 712
Engagements d'ordre de la clientèle	140 577	240 483
Cautions immobilières	10 935	12 400
Autres garanties d'ordre de la clientèle	129 642	228 083
<b>Engagements sur titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres à livrer		
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements reçus des établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>413 872</b>	<b>429 816</b>
Engagements reçus des établissements de crédit	20 192	15 232
Engagements reçus de la clientèle	393 680	414 584
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	390 936	411 834
Autres garanties reçues	2 744	2 750
<b>Engagements sur titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres à recevoir		

*Instruments financiers remis et reçus en garantie**(en milliers d'euros)***31/12/2020****31/12/2019****Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) <sup>(1)</sup>**

Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)

Titres prêtés

Dépôts de garantie sur opérations de marché

17 454

41 490

Autres dépôts de garantie <sup>(3)</sup>

Titres et valeurs donnés en pension

**Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie****17 454****41 490****Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie**

Autres dépôts de garantie

**Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés <sup>(2)</sup>**

Titres empruntés

Titres et valeurs reçus en pension

1 684 545

1 683 876

Titres vendus à découvert

**Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés****1 684 545****1 683 876****Note 10 :****Juste valeur des instruments financiers**

La **juste valeur** est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de spreads de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

### 10.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

*Actifs financiers comptabilisés au coût amorti au bilan valorisés à la juste valeur*

	Valeur au bilan au 31/12/2020	Juste valeur au 31/12/2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Instruments de dettes non évalués à la juste valeur au bilan					
<b>Prêts et créances</b>	<b>5 006 920</b>	<b>5 006 920</b>		<b>3 435 645</b>	<b>1 571 275</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>1 670 568</b>	<b>1 670 546</b>		<b>1 670 546</b>	
Comptes ordinaires et prêts JJ	513 063	513 041		513 041	
Comptes et prêts à terme	1 151 247	1 151 029		1 151 029	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	6 476	6 476		6 476	
Prêts subordonnés					
Autres prêts et créances	-218				
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>3 336 374</b>	<b>3 336 374</b>		<b>1 765 099</b>	<b>1 571 275</b>
Créances commerciales	1 384	1 384			1 384
Autres concours à la clientèle	1 569 651	1 569 651			1 569 651
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés					
Comptes ordinaires débiteurs	1 765 339	1 765 339		1 765 099	240
<b>Titres de dettes</b>	<b>151 442</b>	<b>151 442</b>	<b>151 442</b>		<b>0</b>
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe	151 442	151 442	151 442		
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>5 158 384</b>	<b>5 158 362</b>	<b>151 442</b>	<b>3 435 645</b>	<b>1 571 275</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2019	Juste valeur au 31/12/2019	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Instruments de dettes non évalués à la juste valeur au bilan					
<b>Prêts et créances</b>	<b>5 082 834</b>	<b>5 085 273</b>		<b>3 430 431</b>	<b>1 654 842</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>1 649 680</b>	<b>1 649 680</b>		<b>1 649 680</b>	
Comptes ordinaires et prêts JJ	168 504	168 619		168 619	
Comptes et prêts à terme	1 470 817	1 469 222		1 469 222	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée	10 548	10 548		10 548	
Prêts subordonnés					
Autres prêts et créances	-189	-9		-9	
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>3 433 154</b>	<b>3 436 893</b>		<b>1 782 051</b>	<b>1 654 842</b>
Créances commerciales	868	868			868
Autres concours à la clientèle	1 648 249	1 648 244			1 648 244
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés					
Comptes ordinaires débiteurs	1 784 037	1 787 781		1 782 051	5 730
<b>Titres de dettes</b>	<b>221 881</b>	<b>222 464</b>	<b>222 464</b>		
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe	221 881	222 464	222 464		
<b>Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>5 304 715</b>	<b>5 307 737</b>	<b>222 464</b>	<b>3 430 431</b>	<b>1 654 842</b>

*Les données sont hors dettes rattachées et hors provisions collectives.*

*Passifs financiers comptabilisés au coût amorti au bilan valorisés à la juste valeur*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2020	Valeur estimée de marché	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>71 705</b>	<b>71 705</b>		<b>71 705</b>	
Comptes ordinaires et emprunts JJ	65 331	65 331		65 331	
Comptes et emprunts à terme	6 374	6 374		6 374	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>5 365 708</b>	<b>5 378 160</b>		<b>5 378 160</b>	
Comptes ordinaires créditeurs	4 895 655	4 908 107		4 908 107	
Comptes d'épargne à régime spécial					
Autres dettes envers la clientèle	470 053	470 053		470 053	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>					
<b>Dettes subordonnées</b>					
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>5 437 413</b>	<b>5 449 865</b>		<b>5 449 865</b>	

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2019	Juste valeur au 31/12/2019	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<b>Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan</b>					
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>63 571</b>	<b>63 567</b>		<b>63 567</b>	
Comptes ordinaires et emprunts JJ	55 938	55 938		55 938	
Comptes et emprunts à terme	7 633	7 629		7 629	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>5 509 661</b>	<b>5 509 661</b>		<b>5 509 661</b>	
Comptes ordinaires créditeurs	4 330 331	4 330 331		4 330 331	
Comptes d'épargne à régime spécial					
Autres dettes envers la clientèle	1 179 330	1 179 330		1 179 330	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
<b>Dettes représentées par un titre</b>					
<b>Dettes subordonnées</b>					
<b>Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée</b>	<b>5 573 232</b>	<b>5 573 228</b>		<b>5 573 228</b>	

Les données sont hors créances rattachées.

**10.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur**

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

*Actifs financiers valorisés à la juste valeur*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>12 126</b>		<b>12 126</b>	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Valeurs reçues en pension				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
OPCVM				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	12 126		12 126	
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 273</b>		<b>2 273</b>	
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>				
Actions et autres titres à revenu variable				
Titres de participation non consolidés				
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>2 273</b>		<b>2 273</b>	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres de dettes	2 273		2 273	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
OPCVM	2 273		2 273	
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>				
Effets publics et valeurs assimilées				



31/12/2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
OPCVM			
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>			
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Titres à la juste valeur par résultat sur option			
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
<b>Actifs financiers comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>344</b>	<b>344</b>	<b>0</b>
Instrument de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	344	344	-
Actions et autres titres à revenu variable	344	344	
Titres de participation non consolidés			-
<b>Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</b>	<b>0</b>		
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Titres de dettes			
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 947</b>	<b>32 947</b>	
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>47 690</b>	<b>344</b>	<b>47 346</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables			
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>			

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>2 143</b>		<b>2 143</b>	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Valeurs reçues en pension				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
OPCVM				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	2 143		2 143	
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 029</b>		<b>2 029</b>	
<b>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>				
Actions et autres titres à revenu variable				
Titres de participation non consolidés				
<b>Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI</b>	<b>2 029</b>		<b>2 029</b>	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres de dettes				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
OPCVM	2 029		2 029	
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
OPCVM				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>				

31/12/2019	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Titres à la juste valeur par résultat sur option			
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
<b>Actifs financiers comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>333</b>	<b>231</b>	<b>102</b>
Instrument de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	333	231	102
Actions et autres titres à revenu variable	231	231	
Titres de participation non consolidés	102		102
<b>Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</b>			
Créances sur les établissements de crédit			
Créances sur la clientèle			
Titres de dettes			
Effets publics et valeurs assimilées			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>32 293</b>	<b>32 293</b>	
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>36 798</b>	<b>231</b>	<b>36 465</b>
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables			
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables			
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>			

*Passifs financiers valorisés à la juste valeur*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>11 558</b>		<b>11 558</b>	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	11 558		11 558	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>				
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>6 570</b>		<b>6 570</b>	
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>18 128</b>		<b>18 128</b>	
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>				

	31/12/2019	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>1 495</b>		<b>1 495</b>	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	1 495		1 495	
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>				
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>8 566</b>		<b>8 566</b>	
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>10 061</b>		<b>10 061</b>	
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
<b>TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX</b>				

---

---

*Les instruments classés en niveau 1*

Le niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés actifs (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprises ou d'État et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes considérées comme exécutoires et mis à jour régulièrement sont classées en niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains.

*Les instruments classés en niveau 2*

Les principaux produits comptabilisés en niveau 2 sont les suivants :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), soit pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change) ;
- les produits non linéaires vanilles comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, credit default swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités).

*Les instruments classés en niveau 3*

Sont classés en niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

**Note 11 :**

**Impacts des évolutions comptables ou autres événements**

N/A

**Note 12 :**

**Événements postérieurs au 31 décembre 2020**

Événements postérieurs à l'arrêté des comptes qui ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2020

---

---

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission relative au contrôle des comptes annuels consolidés de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis selon les principes comptables IFRS.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Les comptes annuels consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels consolidés reflètent d'une manière sincère et régulière le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de votre Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Monaco, le 23 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

François BRYCH

---